

PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL

Évaluation 2024 - Rapport



Table des matières

Introduction	3
1. Qu'est-ce que le PST ?	4
2. Zoom sur la stratégie globale	5
3. Objectifs de développement durable	7
4. Rapport d'exécution	8
4.1. Méthodologie	8
4.2. Synthèse de la Directrice générale	10
4.3. Statistiques	12
5. Synthèse budgétaire.....	123
6. Evaluation par le Collège communal	13
Annexes - Tableau d'état d'avancement par projets	16

Introduction

L'évaluation finale du Programme Stratégique Transversal (PST) est une étape obligatoire pour toutes les communes. Elle résulte d'une collaboration entre les membres du Collège Communal et de l'ensemble des services communaux.

Nous commencerons par vous rappeler les fondements du PST. Ce rappel sera suivi du rapport d'exécution du Comité de direction ainsi que de l'évaluation du PST par le Collège communal.

Ce rapport d'exécution comprend un résumé de la méthodologie, des données chiffrées ainsi qu'une synthèse rédigée par la directrice générale qui met en évidence les limites et les apports de la programmation stratégique.

La présente évaluation se terminera par le bilan financier du programme suivi de nos conclusions.

1. Qu'est-ce que le PST ?

Le programme stratégique transversal a été incorporé dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation à l'article L-1123-27.

Ce mode de gestion est la transposition, sur le plan local, des principes du new management public.

L'autorité locale a défini sa **vision politique** et ensuite ses **objectifs stratégiques**. Chacun d'entre eux a été décliné en **objectifs opérationnels** qui, à leur tour, ont été précisé en **actions, projets**.

Dans le PST, il convient de distinguer le volet interne du volet externe. Le **volet externe** est centré sur les missions du pouvoir local et sur le développement de la cité. Le **volet interne** est centré sur l'administration et son fonctionnement. Celui-ci doit bien entendu servir le volet externe.

Au terme du mandat, le PST est soumis à **évaluation**. Le présent rapport en constitue la synthèse.

Il convient de préciser que le PST doit principalement viser **les projets nouveaux**, les **initiatives nouvelles** à implémenter au regard des différentes missions de la commune. Il n'avait donc pas pour but de reprendre toutes les actions déjà existantes, ni les missions obligatoires des pouvoirs locaux régis, notamment, par les dispositions réglementaires.

En outre, il n'est **ni concevable, ni réaliste** d'inscrire dans un tel programme **des objectifs et actions pour l'ensemble des secteurs et compétences** qu'une commune est susceptible de gérer. La programmation implique, intrinsèquement, de **poser des choix** pour allouer les ressources et utiliser l'énergie de l'administration à la réalisation **d'objectifs estimés prioritaires** par l'exécutif.

Le PST n'est donc pas un carcan. Ce n'est pas parce qu'une action, qu'il apparaît à un moment opportun de réaliser, n'est pas inscrite dans le PST que l'autorité communale doit s'interdire de la mener à bien. De même, l'autorité communale doit pouvoir prendre la responsabilité d'abandonner une action inscrite dans le PST si elle s'avère inopportune ou inefficace.

Enfin, le **PST** est une feuille de route qui **impacte** de manière importante **les administrations** concernées. En effet, il revient à **l'administration d'opérationnaliser** la programmation ainsi adoptée avec les ressources qui leur seront fournies. Le PST implique une **nécessaire coopération quotidienne** entre l'administration et les décideurs politiques.

2. Zoom sur la stratégie globale

Selon la vision de la Commune arrêtée par le Collège communal dans sa déclaration de politique, le PST a été construit verticalement autour **d'objectifs stratégiques, traduits en objectifs opérationnels pour lesquels seront définis des projets et les actions concrètes qui pourront mener à leur réalisation.**

On distingue les objectifs selon leur caractère stratégique ou opérationnel.

L'objectif stratégique se définit par le registre de « **l'être** » : *Que voulons-nous être dans 6 ans ?* C'est un objectif qui se veut à long terme (une législature ou plus) et qui définit la vision des autorités politiques.

L'objectif opérationnel se définit par le registre du « **faire** » : *Que voulons-nous faire ?* Il s'agit donc de définir des projets permettant de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques. Plusieurs objectifs opérationnels peuvent décliner l'objectif stratégique.

Les **projets** et les **actions** se situent dans le registre du « **comment** » : *Qu'est-ce qui va être fait ? Qui va faire quoi, quand et avec quels moyens ?* Plusieurs actions déclinent un objectif opérationnel.

A Rumes, à la suite de nombreuses réunions entre le CODIR et le Collège ainsi qu'avec les agents des services concernés, la Commune a décidé d'adopter son PST avec les objectifs stratégiques suivants :



- 1 Être une Commune qui fait preuve de bonne gouvernance
- 2 Être une commune propre, respectueuse de l'environnement et tournée vers le développement durable
- 3 Être une Commune qui préserve et développe son patrimoine rural et immatériel
- 4 Être une commune respectueuse de la mémoire des défunts, soucieuse de l'aménagement de ses cimetières et de la préservation de son patrimoine funéraire
- 5 Être une commune qui se positionne comme un maillon du tourisme vert
- 6 Être une Commune tournée vers un aménagement du territoire de qualité
- 7 Être une Commune rurale économiquement dynamique
- 8 Être une Commune attractive dont le chiffre de population est stable ou en augmentation
- 9 Être une Commune où le citoyen se sent en sécurité
- 10 Faire de Rumes une Commune où le sport et la culture sont des facteurs d'épanouissement et de santé
- 11 Être une Commune solidaire
- 12 Être une handicity
- 13 Être une Commune qui encourage la dynamique de participation citoyenne
- 14 Devenir une Smart City
- 15 Être une Commune attentive à un enseignement qualitatif en faveur des plus jeunes, sur son territoire
- 16 Être une Commune qui offre une qualité d'accueil des jeunes enfants
- 17 Être une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient

3. Objectifs de développement durable

Le développement durable est une nouvelle conception de l'intérêt général. Il prend en compte les aspects économiques, environnementaux et sociaux du développement d'une planète globalisée, notre maison commune. C'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

L'objectif du développement durable est de définir des schémas viables qui concilient les trois aspects écologique, social et économique des activités humaines : trois piliers à prendre en compte par les collectivités, comme par les entreprises et les individus ; on y ajoute souvent un quatrième pilier, culturel. La finalité du développement durable est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces enjeux. À ces trois piliers, s'ajoute un enjeu transversal, indispensable à la définition et à la mise en œuvre de politiques et d'actions relatives au développement durable : la gouvernance.

La gouvernance consiste en la participation de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus, ...) au processus de décision ; elle est une forme de démocratie participative.

Le développement durable n'est pas un état statique d'harmonie, mais un processus dynamique et solidaire de transformation, dans lequel l'exploitation des ressources naturelles, le choix des investissements, l'orientation des changements techniques et institutionnels sont rendus cohérents avec l'avenir, comme avec les besoins du présent.



L'ensemble des actions/projets s'inscrivaient dans un ou plusieurs de ces objectifs.

4. Rapport d'exécution

L'évaluation finale doit intervenir au plus tard dans les 6 mois de l'année des élections communales, soit le renouvellement intégral des organes. Les règles d'évaluation ne visent que l'attribution des compétences, mais aucunement les contenus.

Le processus est constitué de cinq étapes successives : constitution du rapport d'exécution par le Comité de Direction, évaluation par le Collège communal et prise d'acte dans le chef du Conseil communal. La publication se fait en deux temps : facultative après la prise d'acte par le Conseil communal, mais obligatoire vers le nouveau Collège communal issu des futures élections.



4.1. Méthodologie

On conçoit aisément que l'ensemble de la vie d'une institution communale ne correspond pas exclusivement à un **mandat de six ans**. Il est donc normal que des projets chevauchent des mandats distincts selon leur degré d'avancement. Les délais d'exécution de projets dépendent de très nombreux facteurs : ressources humaines et budgétaires, obligations légales, spécificités techniques etc... L'évaluation finale du PST constitue donc une **photographie de l'avancement** des projets à une date donnée. Il convient également de ne pas perdre de vue que tous les projets ne présentent pas la même difficulté ou temps de réalisation.

Pour rappel, la rédaction du PST a permis de mener un travail de réflexion au sein du Collège communal en concertation avec le CODIR et les agents des différents services.

Le PST définitif a été adopté par le Collège en sa séance du 5 août 2019 et comporte 17 objectifs stratégiques 70 objectifs opérationnels et 246 actions concrètes.

Ce PST a été présenté pour information au Conseil communal le 22 août 2019. Les conseillers ont pu en prendre connaissance et ont pu effectuer leurs différentes remarques sur cet outil de planification de politique locale. Les citoyens ont également pu en prendre connaissance, notamment via sa mise en ligne sur le site internet de la Commune.

À la suite de son approbation, les différents services ont pu prendre connaissance de la stratégie globale du Collège communal ainsi que des actions concrètes à mettre en œuvre. Afin d'outiller les agents pour la réalisation de ce PST, des formations sur la gestion de projets ainsi que sur l'utilisation du logiciel Wanapp ont été organisées au sein de l'administration. Les fiches actions ont été encodées dans le logiciel Wanapp afin d'assurer un suivi régulier du PST. Un mandataire et un agent ont été désignés comme pilotes et cela pour chacune des actions.

L'avancement des projets est discuté informellement avec les services ou avec le Collège. Annuellement, les agents sont invités à revoir leurs projets en cours ou à venir afin de déterminer avec le mandataire pilote la priorité à donner aux projets ainsi que sur les moyens financiers à prévoir au budget.

Le PST doit être vu comme un outil de programmation évolutif. Les appels à projets, la révision du fonctionnement interne des services de l'administration et les choix politiques ont nécessité l'ajout de 14 actions non prévues initialement.

En ce 1^{er} trimestre 2024, les agents ont consigné l'état d'avancement final de leurs projets dans le logiciel Wanapp. La Directrice générale s'est concertée avec les agents titulaires de projet afin de disposer des informations précises sur les projets pour la rédaction du rapport d'exécution. Grâce à ces informations, le CODIR a transmis son rapport d'exécution au Collège communal. Ce rapport d'exécution reprend pour chacune des 260 actions un état d'avancement ainsi que des indications pratiques sur les résultats obtenus. Il est à la base de l'évaluation du PST qui sera produite par le Collège communal.

Cette évaluation du PST doit être analysée au-delà d'un simple bilan des réalisations et doit permettre de créer du lien au niveau politique par un partage d'expériences et par une vision des projets en cours de réalisation entre le Collège en place et le Collège qui sera élu en octobre 2024.

4.2. Synthèse de la direction générale

En 2018, les communes se sont vu imposer la rédaction d'un programme stratégique transversal. Avant de pouvoir mettre en œuvre ce nouvel outil, les mandataires et les administrations ont dû s'informer et se former à cette nouvelle méthode de gestion, méconnue jusqu'alors dans le secteur public local. Pour la première fois, le pouvoir politique, en collaboration avec l'administration, a dû traduire sa déclaration de politique générale en projets clairement définis. L'avantage de ce type d'exercice est que l'administration disposait alors d'un plan pour la législature et d'une vision sur les projets à mettre en œuvre. Il est néanmoins important de garder à l'esprit que ces projets s'ajoutent aux missions régaliennes de l'administration.

Au-delà du fonctionnement habituel d'une institution communale et du cheminement des projets politiques durant un mandat, on peut clairement affirmer que ce mandat 2018-2024 a subi de nombreuses crises externes à la Commune de Rumes (crise covid, guerre en Ukraine, crise énergétique,...) mais également des bouleversements en interne. On peut relever quatre facteurs qui ont eus un impact important sur le fonctionnement des services et la mise œuvre des projets : les crises successives, le renouvellement du personnel, les nouvelles missions régaliennes et l'accroissement des appels à projet/droit de tirage.

En effet, alors que le PST avait été approuvé en août 2019, la crise covid a mis un arrêt brutal à l'ensemble des projets en mars 2020 et cela durant près de 2 ans. Les services de l'administration communale ont dû gérer cette crise et se réinventer afin de poursuivre leurs missions au service des citoyens. Notre Commune n'a pas eu à rougir de son développement au niveau des nouvelles méthodes de travail et de l'informatisation des processus. En quelques semaines, tous les services administratifs étaient opérationnels en alternant télétravail et présentiel. Les actions du PST ont été stoppées durant cette période mais de nouvelles actions ont été créées par la force des événements. Les crises se sont succédées (guerre en Ukraine - crise énergétique - inondations) et ont eu un impact organisationnel ou financier sur la mise en œuvre du PST.

Le nombre d'appel à projet ou droit de tirage est en constante augmentation depuis 2021. Il est important pour les communes de disposer de subsides afin de développer des projets. Néanmoins, la succession des appels à projet est en opposition avec la réalisation par objectifs du PST. En effet, les appels à projet ne sont que rarement en corrélation avec les projets repris dans le PST. Répondre à un appel à projet correspond souvent à l'ajout d'une nouvelle action à un PST déjà ambitieux et de ce fait, à mettre des projets PST en stand-by afin de développer des projets subsidiés, faute de moyens humains suffisant pour les réaliser.

Notre administration a également connu de grands changements en matière de personnel durant cette mandature. De nombreux départs à la retraite, des départs volontaires ainsi que la création de nouveaux services ont provoqué un afflux de nouveaux agents (2/3 des membres du personnel des services administratifs ont moins de 5 ans d'ancienneté au sein de la Commune de Rumes). L'accueil de ces nouveaux agents a eu un impact sur le PST. En effet, ces agents ont dû, dans un premier temps, acquérir les compétences requises afin d'effectuer leurs missions de base. Ce n'est qu'après cette période de formation qu'ils ont pu se lancer dans la mise en œuvre des projets du PST.

De plus, au vu de la taille de notre commune, notre administration ne dispose pas d'un agent par service/matière. De ce fait, en sachant qu'un agent a en charge plusieurs matières différentes, le nombre de projets peut être important et difficilement réalisable par une seule personne. Il sera indispensable, lors de la rédaction du prochain PST, de prendre en compte cette variable en adaptant le nombre d'actions ou en augmentant les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre du PST. De plus, il faut garder à l'esprit que les missions régaliennes au service du citoyen restent la priorité d'une administration, Il est donc impératif de veiller à garder un équilibre entre la réalisation de projets et l'accomplissement des missions régaliennes car le travail de l'administration ne se résume pas à la mise en œuvre du PST.

La mise en œuvre de ce 1^{er} PST a été une expérience enrichissante qui a permis d'amorcer de nouveaux modes de fonctionnement ainsi qu'une nouvelle vision de la gestion d'une administration locale. Je plaide pour un PST 2024-2030 souple et réaliste, en adéquation avec les moyens humains à disposition et avec l'évolution de nos missions.

Pour conclure, le bilan du PST 2018-2024 est positif en termes de réalisation et en termes d'expérience à la gestion de projet. Ce résultat est le fruit du travail de tous les agents communaux et je les remercie pour leur investissement.

4.3. Statistiques

La couverture de réalisation du PST s'étend sur une période de 4 ans et 9 mois attendu que le PST a été acté en août 2019 et que son analyse est faite en juin 2024. L'administration a donc disposé de 4 ans et 9 mois et non pas 6 ans comme on peut souvent l'entendre.

Le PST était composé comme suit :

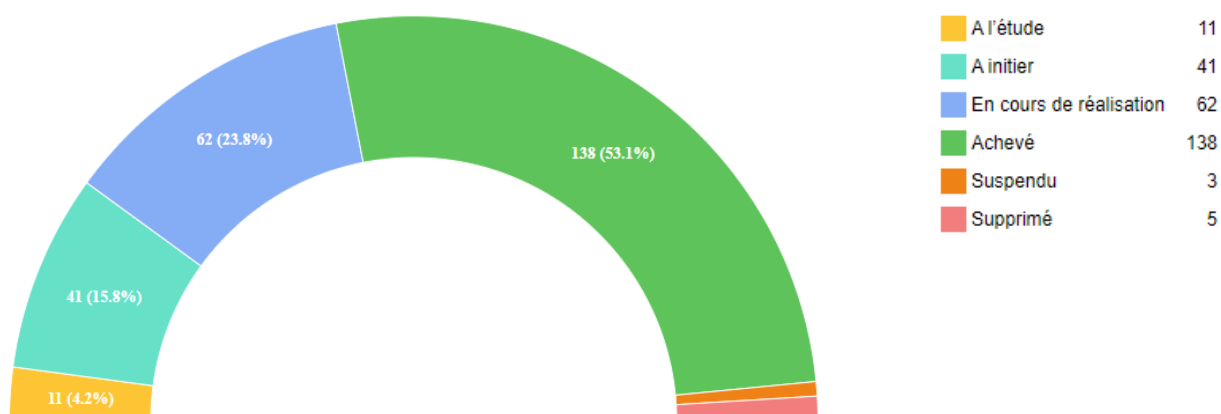


A ces 246 actions s'ajoutent les 14 actions supplémentaires développées durant cette période, **soit un total de 260 actions.**

Parmi ces actions :

- 53,1% sont complètement réalisées
- 23,8% sont en cours de réalisation
- 4,2% sont à l'étude
- 15,8% sont non réalisées
- 3,1% sont supprimées ou suspendues

Etat d'avancement



5. Synthèse budgétaire

Estimer le bilan budgétaire de la mise en œuvre du PST relève d'une gageure et ce pour trois raisons.

Tout d'abord les plans comptables obligatoires des institutions locales et la tenue de la comptabilité ne comportent aucune codification de type analytique. Existent uniquement une comptabilité budgétaire et une comptabilité générale.

Ensuite, la comptabilité budgétaire communale s'articule sur deux services : ordinaire et extraordinaire. Or, de très nombreux projets présentent à la fois un caractère d'investissement (service extraordinaire) et des coûts de fonctionnement, personnel, dette (service ordinaire). Si les projets extraordinaires peuvent être clairement identifier et chiffrer, il est techniquement impossible, sauf rare exception, de chiffrer l'ensemble des recettes/dépenses au service ordinaire. Établir de telles données nécessiterait d'affecter des charges de frais généraux (personnel, assurance, fonctionnement...) et produits (subsides pour les agents et diverses recettes) au prorata du temps consacré à l'élaboration et la mise en œuvre des projets.

Enfin, notons qu'il n'y pas forcément correspondance entre les projets du PST et les projets extraordinaires. Un projet PST peut comprendre plusieurs projets extraordinaires et, a contrario, un projet extraordinaire peut également couvrir plusieurs projets PST.

6. Evaluation par le Collège communal

Le Programme Stratégique Transversal communal constitue un nouvel outil intéressant de gouvernance locale.

Le Collège a adhéré spontanément à cette démarche, y trouvant un moyen adéquat de planifier et, in fine, d'évaluer le programme qu'il avait prévu de mettre en oeuvre durant la mandature 2018-2024.

Conscient et soucieux du rôle de l'administration dans ce processus, il s'est également employé à susciter et à motiver la collaboration des agents des différents secteurs, tant au niveau communal que du CPAS, une instance avec laquelle il a établi et développe au quotidien de nombreuses synergies.

L'intérêt particulier d'un PST est de pouvoir décliner dans des objectifs opérationnels et des projets concrets les grandes lignes de la déclaration de politique communale établie en début de mandature.

Il complète donc avantageusement ce cadre général, fournissant par ailleurs une grille d'analyse de l'évolution des différents projets qu'il intègre.

Le volet externe détaille les projets politiques que le Collège souhaitait développer durant la mandature qui s'achève.

Quant au volet interne qui concerne l'administration générale, il vise à améliorer l'organisation et optimiser le fonctionnement de la Commune et des Services communaux.

Dans sa version originelle soumise au Conseil communal le 22 août 2019, le PST se déclinait en 17 objectifs stratégiques, en 70 objectifs opérationnels et en 195 actions pour le volet externe et 51 actions pour sa partie interne.

A ceux-là, sont venus s'ajouter 14 actions supplémentaires comme l'implantation d'un parc communal à Taintignies dans le cadre de l'appel à projets « Coeur de village », la création du service ATL et la mise en place de l'accueil extrascolaire « Les p'tits mâchons ».

Ces nombres impressionnent.

Ils traduisaient la volonté du Collège de disposer d'une feuille de route aussi complète et précise que possible, avec pour objectif de cerner au mieux les besoins et les aspirations de la Population et du Personnel.

La qualité du service au citoyen nous paraît en effet indissociable du bien-être de celles et ceux dont c'est la mission de le rendre.

Le listing des objectifs et des actions de ce document a été conçu selon un calendrier idéal et des conditions d'application maîtrisées.

Avons-nous besoin de rappeler que, durant plusieurs longues périodes, une actualité particulièrement perturbante est venue modifier sensiblement la trajectoire définie ?

Dès la fin du premier trimestre de 2020, tant le Collège que nos Services ont été mobilisés, et de manière conséquente, pour ne pas dire harassante, par la gestion d'une crise sanitaire à laquelle personne n'était préparé. Les mesures de confinement, la fermeture des frontières, l'annulation des manifestations sportives et culturelles, les investissements dans des moyens techniques pour permettre la tenue à distance des assemblées communales, l'organisation des écoles, ... ne sont que quelques exemples qui expliquent les difficultés à cumuler les exigences de cette urgence sanitaire et le bon suivi du PST.

Non encore remise de cette crise mondiale, notre commune a vu son fonctionnement à nouveau perturbé par les conséquences de l'agression de l'Ukraine par la Russie, en février 2022. De nouvelles crises, énergétique et financière, ont alors impacté les finances communales.

S'associant à la Conférence des bourgmestres de Wapi, l'ensemble de nos Services ont encore donné de leur temps pour apporter des réponses aux besoins créés par cette urgence humanitaire, l'accueil des réfugiés en premier.

Ces obstacles majeurs, qui se sont imposés à nous, ne nous ont toutefois pas détournés du but poursuivi par le PST.

Et c'est ainsi qu'aujourd'hui, nous enregistrons avec bonheur un taux de réalisation du programme de quelque 76,9% (138 actions complètement réalisées et 62 en cours de réalisation).

Nous aimons souligner que ce décompte a été établi par le Personnel administratif, cette méthode conférant aux résultats toute l'objectivité requise.

Il va de soi que la mise en oeuvre de plusieurs projets d'envergure ne repose pas sur la seule volonté ou décision de la Commune.

Ainsi en est-il du dossier-phare de cette mandature, la construction d'un hall sportif.

La décision d'octroi des subsides régionaux n'a été obtenue qu'en mai 2023 (promesse ferme sur adjudication), nous empêchant de démarrer le chantier selon le calendrier prévu.

Par ailleurs, tous les dossiers de Développement Rural, comme la rénovation du hall Fernand Carré, de l'ancienne maison communale de Rumes et l'aménagement de la Place Roosevelt, sont intégrés dans le PST.

S'ils ne sont pas finalisés à ce stade, ils ont cependant déjà bénéficié d'une convention-exécution. Ces acquis, obtenus au terme d'un travail acharné, permettent de déjà bien garnir l'étal du prochain PST.

Et de même pour le programme PIC-PIMACI orienté vers l'entretien de notre réseau routier et la promotion de la mobilité douce. Plusieurs projets sont rentrés et ont obtenu le feu vert des autorités régionales pour débiter dans les prochains mois.

Enfin, et nous en avons parlé, l'évolution du contexte sociétal, le positionnement des tutelles sur nos projets ou encore des situations nouvelles sur le plan local, nous ont logiquement poussés à abandonner certaines actions ou à en revoir les priorités.

L'évaluation du PST est une étape importante dans le processus de gouvernance communale.

Il est réconfortant de constater que notre programme a eu cette faculté de mobiliser les énergies dans ce sens, celles des membres de l'Administration comme du Collège.

Tout en mesurant les limites de l'exercice, nous sommes heureux de constater le bilan positif de cette opération.

Nous adressons des remerciements sincères à toutes celles et ceux qui se sont investis dans sa réalisation et qui, comme déjà dit, ont longtemps dû s'accommoder d'un environnement peu propice à un travail serein.

Grâce à cet engagement largement collectif, de nombreux projets ont été concrétisés tout en améliorant significativement les réserves financières communales via entre autres un long travail de récupération des queues d'emprunts toujours et inutilement actifs.

Si la vigilance devra rester demain une partenaire obligée dans la gestion de notre commune, les résultats de notre PST nous permettent néanmoins d'aborder l'avenir et ses défis avec une confiance renforcée.

Annexe – Tableau d'état d'avancement par projet

Référe...	Nom du projet	Etat d'avancement	Résultat obtenu
1 - Être une Commune qui fait preuve de bonne gouvernance > 1 - Maintenir une fiscalité modérée en gérant de manière rigoureuse les finances communales			
A1.1.1.	Organiser des réunions trimestrielles relatives au suivi budgétaire entre représentants du Collège et de l'administration	En cours de réalisation	
A1.1.2.	Pour chaque dossier/projet, rechercher si un subside est possible	Achevé	Les subsides sont recherchés à différents niveaux (ressources humaines ou matériel). Exemples de subsides obtenus : Subsides suite à l'engagement d'agents (PCS - ATL - Pollec - CATU) Passage en catégorie 2 de la bibliothèque Subsides biodiversité 2021-2022-2023 Subside Tax on Pylons pour l'installation d'un serveur + fibres Subside pour la réalisation des budgets participatifs Subside Cœur de village pour l'aménagement d'un parc communal à Taintignies Subsides UREBA exceptionnel Subside été solidaire Subside de lutte contre la fracture numérique chez les seniors
A1.1.3.	Appliquer rigoureusement les règlements en matière de recettes (taxes/redevances)	Achevé	
1 - Être une Commune qui fait preuve de bonne gouvernance > 2 - Mieux maîtriser les dépenses de fonctionnement			
A1.2.1.	Organiser des marchés conjoints avec le CPAS, l'asbl "Sports, Culture et Loisirs" et les Fabriques d'Eglise en n'oubliant pas l'école communale, la crèche et la bibliothèque	En cours de réalisation	Des marchés conjoints sont déjà réalisés avec le CPAS et les services décentralisés (crèche, bibliothèque, école, travaux) Travail à poursuivre avec l'ASBL Sports, Culture et Loisirs et avec les Fabriques d'Eglise. Présence de la DG lors de la réunion de groupement de juin 2024 afin de faire le point sur les dépenses qui pourraient faire l'objet d'un marché conjoint.
A1.2.2.	Adhérer aux centrales de marchés supracommunales	Achevé	Adhésion aux centrales de marché (SPW, Province) Suivi régulier pour les nouvelles centrales de marché
A1.2.3.	Conclure des accords cadre pour les matériaux et le matériel du service travaux	En cours de réalisation	
1 - Être une Commune qui fait preuve de bonne gouvernance > 3 - Accroître l'efficacité organisationnelle en opérant davantage d'économies d'échelle dans un souci de bonne gouvernance			
A1.3.1.	Synergiser les services support de la Commune et du CPAS	Suspendu	Ce point est suspendu. La crise Covid et les changements de DG au sein de la Commune et du CPAS n'ont pas permis de mener une réflexion plus approfondie sur ce thème. Des collaborations sont déjà en cours au niveau de certains services comme les RH, la prévention et les travaux mais on ne parle pas encore de synergie au niveau des services supports.
A1.3.2.	Elaborer un organigramme conjoint avec le CPAS	Suspendu	Ce point est suspendu. La crise Covid et les changements de DG au sein de la Commune et du CPAS n'ont pas permis de mener une réflexion plus approfondie sur une synergie des services supports. Il en découle qu'aucun organigramme conjoint ne peut être envisagé pour le moment.
2 - Être une commune propre, respectueuse de l'environnement et tournée vers le développement durable > 1 - Sensibiliser et apporter appui et conseil aux citoyens en matière environnementale			
A2.1.1.	Equiper les enfants de 1ère année primaire de toutes les écoles de l'entité d'un kit comprenant une gourde et une boîte à tartines	Achevé	Sensibilisation des élèves de 1ères primaires au zéro déchet par la distribution de gourdes et de boîtes à tartines. Pour 2021, tous les élèves de 1ère et 2ème années primaires ont reçu une boîte à tartine et une gourde. Pour les années 2022 à 2023, les gourdes et boites ont été données uniquement aux élèves de premières primaires lors de la rentrée scolaire.
A2.1.2.	Engager chaque année des étudiants durant les congés scolaires d'été afin de contribuer au respect et à l'entretien des espaces publics	Achevé	Le projet a été initié en 2021 et s'est soldé par l'engagement d'1 jeune étudiant en horticulture en juillet et août. Vu le résultat de cet engagement, le projet a été poursuivi en 2022 et 2023 par l'engagement de deux étudiants en juillet et août pour l'entretien des espaces verts. Des candidatures sont parvenues à la Commune pour la saison 2024.

Réfère...	Nom du projet	Etat d'avancement	Résultat obtenu
A2.1.3.	Proposer 3 animations par an aux citoyens sur le thème de l'environnement, en collaboration avec le PNPE, IPALLE, ADALIA, "L' Ecran des possibles" et d'autres opérateurs	Achevé	Des animations sur le thème de l'environnement sont proposées aux citoyens - tous les ans > formation compost - Ipalle - 2019 > ciné débat sur la faune et la flore aquatique de notre région - Contrat Rivière Escaut -Lys > Ciné débat sur la permaculture - L'écran du possible - 2020-2021 : pas de réunion possible suite à la crise sanitaire - 2022 : projet à relancer - 2023 : réunion Biodiversité - réunion panneaux photovoltaïques
A2.1.4.	Proposer aux citoyens une animation par an sur le thème du compostage, en collaboration avec IPALLE	Achevé	2020-2021 : pas de réunion possible 2022 : animation prévue le 7/06 (annulation par manque d'inscription) 2023-2024 : Ipalle a décidé de revoir son mode de formation. Il s'agira maintenant d'un parcours numérique expliquant le compostage à domicile.
A2.1.5.	Créer un jardin partagé à La Glanerie sur le site du 25, rue Albert 1er avec le soutien de la FRW et du PNPE (PCDR)	Supprimé	Le terrain de la lavandière a trouvé une autre fonction et sera dédié aux citoyens participant aux activités dans ce lieu. Vu le manque de demande de la part des citoyens, la recherche de terrain ne s'est pas poursuivie. Le projet pourrait être relancé sur demande des citoyens.
A2.1.6.	Créer un jardin partagé à Rumes sur un site à définir avec le soutien de la FRW et du PNPE (PCDR)	Supprimé	Vu le manque de demande de la part de citoyens, la recherche de terrains ne s'est pas poursuivie. Néanmoins le projet pourrait être relancé sur demande des citoyens.
A2.1.7.	Réaliser une campagne relative au respect de l'environnement et au développement durable en mars de chaque année: "le mois de l'environnement"	Achevé	L'opération BeWapp a été organisée chaque année afin de sensibiliser les citoyens au respect de l'environnement. Des bâches en lien avec l'environnement sont également affichées en plusieurs lieux de l'entité durant le mois de mars.
A2.1.8.	Proposer à chaque école la réalisation d' une bâche pour la campagne annuelle relative au respect de l'environnement et au développement durable, centrée sur la préservation de la propreté publique locale	Achevé	Chaque école de l'entité a réalisé une bâche afin de sensibiliser les citoyens au respect de l'environnement et à la propreté publique. Placement des bâches sur le territoire de l'entité.
A2.1.9.	Promouvoir l'alimentation durable dans les écoles en proposant aux directions des écoles de l'entité une information relative aux collations saines, en collaboration avec une diététicienne	A l'étude	En septembre 2023, les écoles ont été sollicitées par l'agent enseignement pour proposer du matériel qui leur serait utile afin de composer la malle pédagogique. Malheureusement, l'agent n'a reçu aucun retour des écoles. Le projet est en suspens pour l'instant.
A2.1.10.	Proposer des collations saines composées de produits locaux aux enfants de l'école communale durant le mois de l'environnement	A l'étude	
A2.1.11.	Mener, chaque année durant le mois de l'environnement, une opération de sensibilisation des enfants de l'école communale au respect de l'environnement, en collaboration avec IPALLE ou un autre opérateur	Achevé	Chaque année, l'école communale participe à l'opération Bewapp. En 2024, Ipalle s'es rendu à l'école communale pour une séance d'informations sur le tri sélectif.
A2.1.12.	Mener chaque année l'opération "Be Wapp" sur le territoire de la Commune	Achevé	Hors période Covid, l'opération a été menée chaque année en collaboration avec le service travaux.
A2.1.13.	Faire une campagne de promotion de l'utilisation du recyparc via le bulletin communal	Achevé	Des articles de promotion à l'utilisation du recyparc ont été publiés dans le bulletin communal (12/2019 - 12/2020 - 01/2022 - 01/2024).
A2.1.14.	Veiller à une meilleure application du règlement communal en ce qui concerne l'heure de dépôt des sacs poubelle avant ramassage par une opération ponctuelle de vérification par les agents communaux, durant le mois de l'environnement	A initier	
A2.1.15.	Créer et pérenniser un groupe citoyen d'ambassadeurs de la propreté	Achevé	
A2.1.16.	Sensibiliser les enfants à la préservation de l'eau via le projet "Ici commence la mer"	Achevé	Sensibilisation des enfants via les explications en lien avec le projet "ici commence la mer" ainsi que la pose d'un visuel à proximité des écoles.
2 - Être une commune propre, respectueuse de l'environnement et tournée vers le développement durable > 2 - Améliorer la politique de gestion des déchets			
A2.2.1.	Mener un débat citoyen sur la collecte des déchets	Achevé	Une réunion a été organisée le 20-11-2023 afin d'informer les citoyens sur les méthodes de collectes, sur l'utilisation des PAV et sur le fonctionnement du coût-vérité.
A2.2.2.	Mettre en place une collecte de récupération des canettes en fonction de l'expérience des communes pilotes	Supprimé	Notre commune ne dispose pas d'informations suffisantes d'Ipalle ou d'autres organismes pour la mise en place de ce projet.

Réfère...	Nom du projet	Etat d'avancement	Résultat obtenu
			Ce type de projet nécessite une décision à l'échelle régionale.
A2.2.3.	Créer une cellule d'aide aux personnes non mobiles (âgées, handicapées) pour mener les déchets au recyparc, en collaboration avec le CPAS	A initier	
A2.2.4.	Installer des points d'apport volontaire des déchets dans chaque village, en collaboration avec IPALLE	Achevé	Des points d'apports volontaires ont été installés dans les 3 villages en 2 phases - phase 1 : 3 PAV déchets organiques et phase 2 : 3 PAV déchets ménagers résiduels.
2 - Être une commune propre, respectueuse de l'environnement et tournée vers le développement durable > 3 - Donner un caractère responsable à la politique d'achats de l'Administration communale			
A2.3.1.	Insérer des clauses environnementales, sociales et éthiques (ESE) dans les marchés publics	En cours de réalisation	
2 - Être une commune propre, respectueuse de l'environnement et tournée vers le développement durable > 4 - Rationaliser davantage l'utilisation de l'énergie			
A2.4.1.	Equiper les bâtiments communaux en LED	En cours de réalisation	Les nouveaux bâtiments sont automatiquement équipés de LED. Lors de la rénovation des bâtiments, l'installation de lampes LED est prévue (administration communale - bureau et locaux sociaux atelier).
A2.4.2.	Effectuer le suivi du passage au LED de l'éclairage public par l'AIEG	En cours de réalisation	Tous les EP classiques ont été remplacés sur les 3 villages Une vingtaine de points d'éclairage dit "d'ornements" pour les parcs et les plaines de jeux doivent encore être remplacés.
A2.4.3.	Mettre en œuvre la convention des Maires	En cours de réalisation	L'administration bénéficie d'un subside pour l'engagement d'un coordinateur Pollec (à 1/3 temps de septembre 2021 à août 2023 et à temps plein à partir de décembre 2023) qui permet la mise en oeuvre du PAEDC. Les actions de ce plan sont en cours de réalisation.
A2.4.4.	Instaurer de nouvelles primes communales à l'énergie en faveur des citoyens	Achevé	De nouvelles primes ont été créées afin d'inciter les citoyens à investir dans des solutions qui amènent vers la neutralité carbone. Prime vélos électriques : 2020 Renouvellement Prime photovoltaïque : 2020 Adhésion au projet d'Ipalle de préfinancement de l'audit logement (Wap'Isol) : 2021 Prime chauffe-eau thermodynamique : 2022
A2.4.5.	Adhérer à une plateforme locale de rénovation énergétique afin de faire bénéficier le citoyen d'un appui et de primes	Achevé	La Commune a adhéré à la plateforme Wapsol le 6/02/2020 (prolongation de l'adhésion en mars 2024). Cette plateforme propose un accompagnement administratif et technique gratuit pour les projets de rénovation énergétique des citoyens.
A2.4.6.	Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux (administration, CPAS, maison village, maison rurale)	Achevé	Les panneaux photovoltaïques ont été installés sur l'administration et le CPAS en 2022 ainsi que sur la maison rurale et la maison de village en 2023.
A2.4.6.	Elaboration et mise en oeuvre du PAEDC	En cours de réalisation	Le coordinateur Pollec a élaboré le PAEDC en 2021-2022. Les actions de ce plan sont en cours de réalisation.
2 - Être une commune propre, respectueuse de l'environnement et tournée vers le développement durable > 5 - Renforcer la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources			
A2.5.1.	Etablir et mettre en œuvre un plan de gestion différenciée des espaces verts	Achevé	Suite à une réorganisation en profondeur des équipes des espaces verts, une gestion différenciée efficace a été mise en œuvre. De plus, le personnel des espaces verts suit régulièrement des formations de mise à niveau ou d'apprentissage de nouvelles techniques. Une identification des points d'attention a été réalisée et une répartition équitable des missions a été faite entre les deux équipes des espaces verts, de manière à planifier les interventions.
A2.5.2.	Etablir et mettre en œuvre un plan de gestion différenciée des cimetières communaux	En cours de réalisation	Le projet a débuté par l'aménagement de zones enherbées (allées) dans les cimetières pour contribuer à la biodiversité et permettre un entretien plus efficace de ces zones. Avec pour même objectif, des semis de fleurs sauvages ont été effectués dans les parterres ou entre les tombes. L'engagement d'un agent, spécifiquement attaché à l'entretien des cimetières de l'entité sous la responsabilité du service cimetière, permettra de mettre en place d'autres actions afin de poursuivre cette gestion différenciée.
A2.5.3.	Etablir un planning de gestion des espaces verts et des cimetières communaux	En cours de réalisation	En novembre 2023, la planification des interventions sur les espaces verts a été revue et réorganisée. Des zones ont été définies sur l'entité de manière à organiser le planning des deux équipes. En septembre 2023, un agent a été engagé afin de veiller spécifiquement à l'entretien des cimetières.

Réfère...	Nom du projet	Etat d'avancement	Résultat obtenu
A2.5.4.	Poursuivre l'opération points verts: fleurissement et verdissement des espaces publics (PCDR)	Supprimé	Ce projet a été remplacé par la mise en place des fiches actions "Biodiversité".
A2.5.5.	Mettre en œuvre la convention Plan Maya	Supprimé	La convention "Plan Maya" a été remplacée par "Biodiversité".
A2.5.6.	Participer au concours "Wallonie en fleurs" tous les 2 ans en visant au moins le maintien du label "2 fleurs"	Achevé	La Commune de Rumes a obtenu "2 fleurs" au concours Wallonie en Fleurs en 2020 et les a maintenues en 2022. La prochaine échéance est prévue en 2025.
A2.5.7.	S'inscrire annuellement dans l'appel à projet "Biodiversité"	Achevé	La Commune de Rumes a répondu aux appels à projet "Biodiversité" chaque année depuis sa création en 2021.
A2.5.9.	Aménagement d'un espace didactique sur la biodiversité sur l'ancien terrain du Château d'eau	En cours de réalisation	En collaboration avec le PNPE, le service travaux aménage le terrain du château d'eau afin d'y créer un espace didactique sur la biodiversité à destination des écoles et des citoyens de l'entité.
A2.5.8.	Lutte contre les frelons asiatiques	Achevé	Création d'un groupe avec les apiculteurs rumois. Organisation d'un atelier de construction de pièges à frelons ouvert à la population. Achat de 100 pièges et distribution via les apiculteurs.

2 - Être une commune propre, respectueuse de l'environnement et tournée vers le développement durable > 6 - Impliquer davantage le citoyen dans la biodiversité, le fleurissement et la verdurisation des lieux de vie

A2.6.1.	Redynamiser le concours village fleuri	Achevé	Depuis 2023, le concours "Village fleuri" a permis aux citoyens disposant d'un jardin fleuri en juin de participer au concours. La dynamique de quartier a également été encouragée par l'octroi d'un prix "Quartier fleuri". En complément du concours "Village fleuri", un concours d'épouvantail et un circuit vélo ont été mis en place afin de proposer aux citoyens et visiteurs extérieurs de parcourir l'entité afin d'élire le meilleur épouvantail via le parcours vélo. Ce parcours permet également d'admirer les jardins et façades fleuries de l'entité.
A2.6.2.	Revoir le concept de jardins ouverts	Achevé	Entre 2020 et 2022, le projet n'a pas été lancé suite à la période Covid. En juin 2023, la Commune a organisé "Rumes Bienvenue" et l'évènement "Jardins ouverts" a été intégré à ces journées dédiées à la découverte et à la rencontre entre citoyens. Durant le week-end, plusieurs citoyens ont ouvert les portes de leur jardin.
A2.6.3.	Créer une bourse annuelle aux plantes	A initier	
A2.6.4.	Mener, chaque année, l'opération "un enfant, un arbre"	Achevé	Tous les ans, l'opération "Un enfant, un arbre" a été menée afin que chaque enfant âgé de 3 ans reçoive un arbre à planter durant la "Semaine de l'arbre".
A2.6.5.	S'inscrire dans le projet supracommunal "un arbre pour la Wapi"	Achevé	La commune de Rumes a répondu à la relance de l'appel à projet "Un arbre pour la Wapi" lancé le 30 octobre 2019 par le PNPE et signé la Convention entre la commune de Rumes et la Province de Hainaut relative au subside provincial accordé dans le cadre du financement de projets supra-communaux. Acquisition et plantation de haies à la Maison rurale Acquisition et plantation de haies à la rue El'Bail; Acquisition et plantation de haies à la rue de Sartaigne Acquisition et plantation de 4 tilleuls à la rue de Sartaigne
A2.6.6.	Participer chaque année à la journée de l'arbre	Achevé	La Commune a participé chaque année à la "Journée de l'arbre" en distribuant des plants gratuitement aux citoyens. Ce projet entre également dans le cadre de "Biodiversité" depuis 2021.

2 - Être une commune propre, respectueuse de l'environnement et tournée vers le développement durable > 7 - Rendre plus efficace la lutte contre les inondations

A2.7.1.	Intensifier les actions de curage et de débroussaillage	Achevé	Tous les cours d'eau communaux et fossés connus sont régulièrement inspectés et entretenus en temps et en heure. Un contrôle des endroits stratégiques est réalisé après d'importantes précipitations pour éviter le risque de débordement.
A2.7.2.	Collaborer avec la Province de Hainaut pour le curage des cours d'eau : Elnon, Rufaluche et Cleppe	Achevé	Les cours d'eau Elnon, Rufaluche et Cleppe ont été curés en collaboration avec le HIT.
A2.7.3.	Conclure une convention avec la Province de Hainaut pour un appui technique et administratif à la gestion des cours d'eau non navigables de 3ème catégorie	En cours de réalisation	La Province du Hainaut propose aux communes d'adhérer à leur centrale d'achat afin de bénéficier d'un appui technique et administratif à la gestion des cours d'eau non navigables de 3ème catégorie. L'adhésion sera proposée au Conseil communal en 2024.
A2.7.4.	Participer à la mise en place de bassins d'orage le long de l'Elnon via un financement Interreg	Achevé	Une zone d'immersion temporaire a été créée par la province du Hainaut afin de limiter les risques d'inondations par débordement de l'Elnon pour les habitations de la rue du Bas-Préau, de l'Elnon. Les travaux ont été finalisés en 2023.

Réfère...	Nom du projet	Etat d'avancement	Résultat obtenu
A2.7.5.	Renforcer l'inspection télévisuelle du réseau d'égouttage avant curage en collaboration avec l'intercommunale IPALLE	Achevé	Adhésion au service d'Appui aux commune au CC du 19/03/2015 Adhésion aux services complémentaires proposés par l'intercommunale IPALLE au CC du 18/12/2019 Adhésion aux services complémentaires d'échanges d'informations proposés par l'intercommunale IPALLE dans le cadre GIR au CC du 25/02/2021 Adhésion au module 1 de gestion intégrée et pro-active des réseaux proposé par Ipalle au CC du 14/12/2022 Maintien de l'adhésion au module 1 de gestion intégrée et pro-active des réseaux proposé par Ipalle au CC du 22/02/2024 Utilisation régulière du Droit de tirage Ipalle pour des interventions sur le réseau d'égouttage communal
A2.7.6.	Etablir un plan d'entretien des avaloirs et fossés communaux sur 5 ans	En cours de réalisation	Suite à l'acquisition d'une nouvelle hydro-cureuse, une planification biannuelle d'entretien des avaloirs est programmée. De plus, un recensement de l'ensemble des avaloirs communaux a été réalisé. Pour le curage et l'entretien des fossés communaux, un recensement de ceux-ci est en cours de réalisation de manière à programmer une planification d'entretien à 5 ans.
A2.7.7.	Remplacer l'hydro cureuse en fin de vie par une solution à étudier	Achevé	Acquisition d'une nouvelle hydrocureuse et mise en service
2 - Être une commune propre, respectueuse de l'environnement et tournée vers le développement durable > 8 - Promouvoir la consommation en circuits courts et valoriser les produits locaux (PCDR)			
A2.8.1.	Diversifier les produits locaux offerts en guise de bienvenue aux nouveaux habitants	Achevé	Pas d'accueil des nouveaux habitants en 2021-2022 Depuis 2023, les nouveaux habitants reçoivent des produits et/ou bons d'achat chez les producteurs locaux chaque année.
A2.8.2.	Agrémenter la farde d'accueil des nouveaux habitants par un listing des commerçants, des bons d'achat ou des réductions	En cours de réalisation	En 2020, une action de promotion des entreprises locales a été menée dans le cadre de l'accueil des nouveaux habitants (tracts, bons, cadeaux offerts par les entreprises). Un répertoire communal a été réalisé, la farde d'accueil des nouveaux habitants doit encore être agrémentée avec des informations supplémentaires.
A2.8.3.	Organiser un marché fermier une fois par mois avec les producteurs locaux, en saison	Achevé	Un marché fermier est organisé tous les 3èmes dimanches du mois en juin, en octobre, en novembre. Il est également proposé aux commerçants de participer à la braderie de Rumes (lundi de pentecôte), à l'événement au profit du Relais pour la vie (mai), au marché des producteurs et artisans locaux lors de la Garden party (20 juillet) et au marché de Noël (décembre).
3 - Être une Commune qui préserve et développe son patrimoine rural et immatériel > 1 - Consolider l'identité locale en valorisant davantage le patrimoine local et spécifique			
A3.1.1.	Aménager le site du Gros Tilleul	Achevé	
A3.1.2.	Réaliser des travaux de mise en valeur du site du Calvaire de Rumes	En cours de réalisation	Un marché de service pour désigner un auteur de projet a été lancé à 2 reprises. Lors du 1er lancement, aucune offre n'a été remise et lors du 2ème lancement, l'offre émise était largement supérieure au budget. Des solutions sont recherchées afin de mettre en oeuvre ce projet.
A3.1.3.	Sécuriser et embellir le pont de la libération et ses berges	A initier	
A3.1.4.	Réhabiliter la petite chapelle de la rue du Temple	En cours de réalisation	Des recherches ont été menées afin d'obtenir l'autorisation des propriétaires afin de réaliser les travaux de réhabilitation de la chapelle. Le dossier de demande de subside a été envoyé en mai 2024. Les travaux pourront commencer dès réception de l'accord du subside.
A3.1.5.	Rénover les façades des habitations communales de la place de La Glanerie	A l'étude	Les châssis et portes des 3 logements ont été remplacés. Un dossier UREBA exceptionnel a été introduit en vue de l'isolation des toitures (par soldes combles) et murs pour les logements. Ce projet devra être réalisé en lien avec le projet de réhabilitation de l'ancien garage du bâtiment CPAS en vue d'une uniformité du projet.
A3.1.6.	Acquérir de nouvelles illuminations de fin d'année et mener une réflexion, avec le service travaux, sur l'emplacement des éclairages	Achevé	2020 : Achat sapin de Noël + guirlandes lumineuses 2021 : Réalisation de décorations en bois par le service travaux 2022 : Achat d'illuminations à placer dans les rues 2023 : Réalisation de décorations en bois (traîneau du Père Noël - cadre photo)
A3.1.7.	Aménagement du rond-point de la rue de Florent	Achevé	Le rond-point de la Rue de Florent a été aménagé afin d'accueillir la truelle offerte par le comité du géant "Gaston le mâchon" afin de rappeler la présence de nombreux ouvriers et entreprises du bâtiment sur notre

Référe...	Nom du projet	Etat d'avancement	Résultat obtenu
			entité.
A3.1.7	Aménagement d'un parc communal à Taintignies	En cours de réalisation	La Commune a obtenu un subside dans le cadre de l'appel à projet "Coeur de village" pour la création d'un parc communal à Taintignies. Le marché a été attribué en juin 2024.
3 - Être une Commune qui préserve et développe son patrimoine rural et immatériel > 2 - Mettre en œuvre le Programme Communal de Développement Rural en ce qui concerne le patrimoine rural			
A3.2.1.	Finaliser la construction de la maison rurale de Taintignies	Achevé	Mise en service des locaux de la maison rurale en 2020
A3.2.2.	Créer une maison rurale multiservices dans l'ancienne maison communale de Rumes	En cours de réalisation	Approbation du projet définitif, des conditions et du mode de passation par le Conseil en février 2022. Convention-réalisation reçue en août 2023. Attribution du marché le décembre 2023. Les travaux ont commencé le 6 mai 2024.
A3.2.3.	Rénover la Place Roosevelt	En cours de réalisation	Convention réalisation reçue en août 2023. Attendu que le hall sportif est en construction et que le hall Fernand Carré doit également être rénové, le projet de la place Roosevelt sera relancé en fonction de l'avancement des 2 projets "Hall"
A3.2.4.	Rénover le Hall Fernand CARRE	En cours de réalisation	Approbation du cahier de charge pour la mission d'auteur de projet en février 2022 Convention réalisation obtenue en août 2023 Permis unique en cours d'élaboration
3 - Être une Commune qui préserve et développe son patrimoine rural et immatériel > 3 - Veiller à la pérennité du patrimoine religieux			
A3.3.1.	Faire l'inventaire des travaux à réaliser dans les églises et les prioriser	A initier	Une étude globale et une identification précise des situations n'a pas été faite. Néanmoins, bon nombre d'interventions sont déjà connues. Des travaux de mise en conformité électriques ont débutés Des interventions localisée ont été faites (corniche Eglise de Rumes + réparation chauffage, démoussage de la façade de l'Eglise de Taintignies, ...) Le système de chauffage de l'église de Rumes est à l'étude. Pour les problèmes de stabilité, une proposition avait été faite pour poser des mesureurs par prestataire externe afin d'apprécier l'évolution de certaines fissures, mais cette proposition, pour raisons budgétaire n'a pas été retenue.
A3.3.2.	Participer aux réunions du groupement des 3 fabriques d'église afin d'améliorer la communication avec celles-ci	Achevé	L'échevine en charge des cultes participe aux réunions de groupement des 3 Fabriques d'église. La poursuite de ce projet nécessitera la présence du DG ou du DF à cette réunion afin d'améliorer la collaboration entre les Fabriques et l'Administration. La DG participe à la réunion du 18 juin 2024 et le DF ou la DG participeront à l'avenir aux réunions de groupement.
3 - Être une Commune qui préserve et développe son patrimoine rural et immatériel > 4 - Renforcer le sentiment identitaire au nom du devoir de mémoire axé sur la libération du premier village de Belgique, La Glanerie, le 02 septembre 1944.			
A3.4.1.	Célébrer la commémoration des 75ème et 80 ème anniversaire de la libération de la commune, le 02 septembre 1944	En cours de réalisation	Une cérémonie et des festivités en l'honneur du 75ème anniversaire de la libération ont été organisées en septembre 2019. L'organisation de la cérémonie et des festivités en l'honneur du 80ème anniversaire de la libération de notre commune est en cours pour septembre 2024.
A3.4.2.	Etablir un protocole des commémorations annuelles des 11 novembre, 08 mai, 21 juillet et 02 septembre	A initier	
A3.4.3.	Maintenir l'organisation de la fête du 21 juillet tous les ans et revoir son concept pour attirer davantage de participation citoyenne	Achevé	En 2019, la décision a été prise de changer le concept de la fête nationale vu que le principe s'essouffait fortement (fête sur les places de village le 21 juillet). Le nouveau concept est basé sur une "garden party" dans la plaine de jeux à La Glanerie le 20 juillet en soirée. (concerts, food truck,...) Depuis le lancement de la Garden party, en 2019, le succès de la fête nationale nouvelle formule ne cesse de grandir.
A3.4.4.	Renforcer la communication vers les revues patriotiques des événements organisés au nom du devoir de mémoire	A initier	

Réfère...	Nom du projet	Etat d'avancement	Résultat obtenu
A3.4.5.	Organiser la visite des élèves de 5ème et 6ème primaire des écoles de l'entité à l'exposition permanente des territoires de mémoire à Liège	Achevé	Deux journées de visite organisées en 2023 et en 2024 avec les élèves de 6ème primaire. Les élèves ont découvert l'expo "Plus jamais ça" combinée à la visite de l'Aquarium Muséum en 2023 et avec des animations à la Maison de la Science en 2024.
A3.4.6.	Mettre en valeur le circuit "Dans les pas de Monique" par la pose d'une plaque commémorative sur la maison des parents d'Henriette Hanotte, avec le réseau Comète	Achevé	Une plaque commémorative expliquant la vie de "Monique" - Henriette Hanotte a été posée et inaugurée en octobre 2019.
4 - Être une commune respectueuse de la mémoire des défunts, soucieuse de l'aménagement de ses cimetières et de la préservation de son patrimoine funéraire > 1 - Améliorer la gestion et l'aménagement des cimetières tout en répondant aux demandes décrétales			
A4.1.1.	Aménager une parcelle des étoiles dans chaque cimetière	A l'étude	
A4.1.2.	Agrandir le nouveau cimetière de Rumes, rue de l'aventure	A initier	Le service cimetière a analysé la nécessité d'agrandir le cimetière de Rumes situé rue de l'Aventure. Cet agrandissement devra avoir lieu en 2024-2025. Des contacts seront pris avec un géomètre afin de délimiter le terrain actuel du cimetière qui est non utilisé ainsi qu'avec l'agriculteur qui cultive à l'arrière du cimetière.
A4.1.3.	Créer un ossuaire dans chaque cimetière	En cours de réalisation	Projet de l'ossuaire de Taintignies dessiné et accepté au Collège. La budgétisation a été réalisée par le service cimetière. Le projet doit être mis en oeuvre par le service travaux.
A4.1.4.	Réaménager les espaces de dispersion des cendres dans les différents cimetières	En cours de réalisation	L'aire de dispersion de La Glanerie a été réaménagée. Les aires de dispersion de Rumes et Taintignies sont à l'étude.
A4.1.5.	Aménager des espaces couverts pour la présentation des condoléances aux familles	En cours de réalisation	Un espace couvert a été aménagé à Taintignies. Un marché va être lancé en juillet 2024 afin d'aménager un espace couvert à Rumes.
4 - Être une commune respectueuse de la mémoire des défunts, soucieuse de l'aménagement de ses cimetières et de la préservation de son patrimoine funéraire > 2 - Gérer et mettre en valeur le patrimoine funéraire			
A4.2.1.	Etablir un inventaire des sépultures remarquables	A l'étude	
A4.2.2.	Mettre en valeur et assurer l'entretien des monuments ayant une valeur patrimoniale	A initier	
5 - Être une commune qui se positionne comme un maillon du tourisme vert > 1 - Créer, améliorer et embellir des itinéraires sécurisés à pied ou à vélo			
A5.1.1.	Etablir un planning concerté entre le service communal des travaux et un groupe de citoyens bénévoles pour l'entretien des voyettes et sentiers afin de favoriser la mobilité douce.	En cours de réalisation	Certaines voyettes ont été réhabilitées principalement par la main d'œuvre communale - parfois avec la participation des jeunes de la commune dans le cadre de l'action été solidaire La voie de pierres a été arborée en partenariat avec le CCE et le CCA La voyette de la rue des Chasses vers la rue de Wattimez a été réhabilitée en partenariat avec des citoyens bénévoles Pour l'entretien des voyettes, un agent communal des espaces verts est affecté à ce travail à raison d'une semaine sur deux (en saison)
A5.1.2.	Créer des circuits de balades sécurisés dans la Commune avec l'aide du groupe de travail mobilité issu de la CLDR	En cours de réalisation	Deux circuits de balades ont déjà été réalisés : Par monts et par voyettes et La boucle de Taintignies. D'autres circuits sont en cours de réalisation.
A5.1.3.	Formaliser et promouvoir le circuit vélo (boucle des 3 villages) imaginé par le Conseil communal des enfants	En cours de réalisation	
A5.1.4.	Revoir et redynamiser le circuit balisé de découverte du pays des Machons	A initier	Une demande d'adaptation du circuit a été faite au PNPE. Actuellement, il n'y a pas de volonté du PNPE de modifier la boucle attendu que des flyers de cette marche sont encore en vente.
A5.1.5.	Inventorier et habiller certaines armoires électriques et téléphoniques de manière artistique	En cours de réalisation	Projet de la cabine du Gros-Tilleul réalisé Analyser la pertinence d'autres interventions suite aux modifications des cabines par l'AIEG.
6 - Être une Commune tournée vers un aménagement du territoire de qualité > 1 - Développer une politique foncière plus volontariste			
A6.1.1.	Réaliser un état des lieux des terrains communaux faisant l'objet de baux à ferme et/ou de droits de chasse et mettre à jour les baux	A l'étude	
A6.1.2.	Inventorier les terrains communaux inexploités en vue de leur exploitation future ou de leur vente	En cours de réalisation	Analyse réalisée Mise en vente décidée par le Conseil pour différents biens (Résidence de la Baille, Dimension 7)

Réfère...	Nom du projet	Etat d'avancement	Résultat obtenu
6 - Etre une Commune tournée vers un aménagement du territoire de qualité > 2 - Rétablir l'équité cadastrale			
A6.2.1.	Solliciter l'administration du cadastre pour réévaluation du revenu cadastral, dès connaissance de la vente d'un bien	A initier	
A6.2.2.	Collaborer de manière renforcée avec les services de police pour la détection des infractions urbanistiques / travaux sans permis	Achevé	Mise en place d'une collaboration active avec les services de police en cas de constat de travaux et en s'assurant que les autorisations requises ont bien été délivrées.
6 - Etre une Commune tournée vers un aménagement du territoire de qualité > 3 - Renforcer les outils à la disposition de la Commune en matière d'aménagement territorial et urbanisme			
A6.3.1.	Créer un guide communal d'urbanisme	A initier	
A6.3.2.	Mettre sur pied une commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité	Achevé	Mise en place d'une CCATM en 2020 - Accord du conseil communal - Appel à candidature - Composition de la CCATM - Rédaction du ROI - Tenue des réunions
A6.3.3.	Engager un Conseiller en aménagement du territoire et urbanisme en fonction des subventions possibles	Achevé	Engagement d'un conseiller en aménagement du territoire en septembre 2021.
A6.3.4.	Conclure une convention avec IPALLE pour les raccordements à l'égout	Achevé	Conclusion d'un convention de collaboration avec Ipalle pour le raccordement des égouts : décembre 2019
7 - Etre une Commune rurale économiquement dynamique > 1 - Renforcer le soutien aux petites et moyennes entreprises et aux artisans locaux			
A7.1.1.	Consulter prioritairement des entreprises locales lors de la passation de marchés publics	Achevé	Lors de chaque marché, une attention particulière est mise sur la consultation d'entreprises locales. Les entreprises locales sont consultées quand la procédure de passation du marché le permet. Dans le cas de procédures dites ouvertes à tout opérateur intéressé à présenter une offre, les entreprises locales sont averties qu'un marché va être lancé.
A7.1.2.	Installer un panneau digital de diffusion d'annonces afin de contribuer à la promotion des manifestations et actions commerciales au sein de l'entité	A initier	
A7.1.3.	Elaborer et actualiser le répertoire des commerçants et indépendants, le publier et le diffuser sur le site internet communal	Achevé	Impression d'un répertoire reprenant les commerçants et artisans de l'entité (version papier) et version numérique sur le site de la Commune.
7 - Etre une Commune rurale économiquement dynamique > 2 - Développer l'activité économique			
A7.2.1.	Etudier avec IDETA la création d'une zone d'activité économique pour les artisans, PME et TPE	A initier	
7 - Etre une Commune rurale économiquement dynamique > 3 - Favoriser la recherche d'emploi des citoyens			
A7.3.1.	Créer un pôle emploi au sein de la future maison rurale multiservices de Rumes regroupant ALE, permanences de la maison de l'emploi et du CPAS	En cours de réalisation	La Mirewapi, organisme ayant pour mission d'accompagner les personnes dans leur recherche d'emploi et dans le recrutement d'emploi dans la Wallonie picarde, est présente de manière régulière à la Maison rurale. L'Aide à l'emploi du Forem (ALE) vient également à l'administration communale de Rumes, à raison de 2 jours par semaine. Ces services pourront être transférés à la maison multiservices quand les travaux seront terminés (début des travaux prévus en mai 2024).
7 - Etre une Commune rurale économiquement dynamique > 4 - Soutenir les agriculteurs			
A7.4.1.	Organiser des réunions thématiques au profit des agriculteurs	Achevé	Diverses réunions ont été organisées
8 - Etre une Commune attractive dont le chiffre de population est stable ou en augmentation > 1 - Augmenter l'offre de logements			
A8.1.1.	Assurer le suivi de la construction de 4 logements, par la société de logements du Haut Escaut, à la Résidence de la Baille	Achevé	Permis obtenu par le SLHE. Début de chantier mai 2024.
A8.1.2.	Elaborer des fiches informatives à destination du citoyen pour l'aider dans sa recherche de logement ou pour l'octroi de primes liées au logement	A initier	Actuellement, des rendez-vous sont organisés avec les citoyens qui en font la demande afin de présenter les possibilités.
A8.1.3.	Favoriser l'augmentation du nombre de logements privés pris en gestion par l'AIS	En cours de réalisation	Courrier annuel envoyé à tous les propriétaires de logements inoccupés.

Réfère...	Nom du projet	Etat d'avancement	Résultat obtenu
A8.1.4.	Appuyer l'action du conseiller logement en matière d'information sur les primes existantes via le bulletin communal et le site internet de la Commune	Achevé	Publication sur le site internet des informations relatives aux primes ainsi que les formulaires de demande de primes. Publication d'articles dans le bulletin communal
A8.1.5.	Organiser une fois par an "la semaine du logement" avec des séances d'information pour bailleurs potentiels et la promotion des primes communales à la construction et la rénovation	A initier	
A8.1.6.	Vendre le bâtiment communal de "Dimension7" en établissant des conditions imposant la création d'une résidence avec services pour personnes âgées	En cours de réalisation	1ère mise en vente en 2021-2022 avec conditions strictes Décision de revoir les conditions en janvier 2024 Démarches en cours pour une nouvelle mise en vente via le comité d'acquisition
A8.1.7.	Vendre la dernière parcelle de terrain de la Résidence de la Baille en établissant des conditions imposant la création de logements	En cours de réalisation	Décision de vente prise par le Conseil en 2024 Démarches en cours pour la mise en vente
8 - Etre une Commune attractive dont le chiffre de population est stable ou en augmentation > 2 - Améliorer la gestion du parc locatif communal			
A8.2.1.	Actualiser l'état des lieux des logements communaux	En cours de réalisation	Le conseiller logement et le coordinateur pollec collaborent afin d'établir l'état des lieux des logements communaux. Le travail a débuté par les logements de la rue Albert 1er à la Glanerie et se poursuivra en 2024.
A8.2.2.	Etablir un plan d'entretien et d'investissements à réaliser	A l'étude	Des travaux de rénovation sont réalisés dans les logements et des projets sont en cours (Rue Albert 1er, Bas-Préau,...). Néanmoins, un plan d'entretien et d'investissement doit encore être rédigé.
A8.2.3.	Revoir les contrats de bail pour préciser les obligations du locataire en matière de transformation/embellissement du bien	En cours de réalisation	
9 - Etre une Commune où le citoyen se sent en sécurité > 1 - Renforcer la sécurisation des immeubles			
A9.1.1.	Sensibiliser la population (bulletin communal et séances d'information) sur la prévention des cambriolages et des arnaques	Achevé	En décembre 2020, parution d'un article dans le bulletin communal, sur la vigilance aux arnaques téléphoniques En novembre 2021, la Bibliothèque a organisé une conférence avec Olivier Bogaert. Le sujet de la conférence était "Internet, évitez les arnaques et le harcèlement" En janvier 2022, parution d'un article dans le bulletin communal, "Attention aux appels téléphoniques malveillants" En décembre 2022, le PCS a organisé une conférence "Stop aux cambriolages" avec le service prévention citoyenne de la ville de Tournai En janvier 2023, parution d'un article dans le bulletin communal "Arnaques par téléphone ou phishing : prudence"
A9.1.2.	Favoriser la création d'un Partenariat Local de Prévention	A initier	
A9.1.3.	Sensibiliser les enfants des écoles de l'entité à la sécurité incendie en organisant , tous les 2 ans, l'opération "bravo" pour tous les élèves de 3ème et 4ème primaires avec la Zone de secours du Tournaisis et la fondation des grands brûlés	Suspendu	Suite au covid la Zone de secours a mis le projet "Bravo" en pause. Ils ne savent pas estimer la date de reprise probable de ces activités.
A9.1.4.	Organiser une campagne d'incitation à la pose de détecteurs d'incendie via le bulletin communal	Achevé	Juin 2024 : parution dans le bulletin communal d'informations sur la pose et la vérification des détecteurs incendie
9 - Etre une Commune où le citoyen se sent en sécurité > 2 - Donner au citoyen des outils pour renforcer la sécurité de son intégrité physique			
A9.2.1.	Organiser ponctuellement des ateliers de self-défense	A initier	
A9.2.2.	Organiser des modules de premiers soins en collaboration avec la zone de secours, à destination des enfants et des adultes	En cours de réalisation	La Commune de Rumes a organisé des formations premiers secours pour adultes. Le projet est à l'étude pour organiser ce type de sensibilisation pour les enfants via les stages mis en place par la Commune.
9 - Etre une Commune où le citoyen se sent en sécurité > 3 - Réduire les concentrations nocturnes des fêtards, notamment dans les espaces publics			
A9.3.1.	Eteindre l'éclairage public nocturne dans les plaines de jeux	A l'étude	Gestion à mettre en œuvre avec l'AIEG Attente du passage en éclairage LED intelligent sur l'ensemble de la commune - y compris éclairage d'ornement

Réfère...	Nom du projet	Etat d'avancement	Résultat obtenu
A9.3.2.	Actualiser le règlement communal de police en ce qui concerne les débits de boisson	A initier	
9 - Etre une Commune où le citoyen se sent en sécurité > 4 - Améliorer la réactivité face à des évènements exceptionnels			
A9.4.1.	Consulter le fonctionnaire PLANU et la cellule de sécurité pour toute demande d'autorisation d'organisation de manifestation	Achevé	Remise du formulaire "Modèle 2" au PLANU et à la police par les organisateurs En fonction de l'importance de la manifestation, une réunion entre la cellule sécurité et l'organisateur est organisée.
A9.4.2.	Mettre à jour le plan communal d'urgence	En cours de réalisation	Formation du PLANU et de son back-up en 2021-2022 Mise à jour du plan communal d'urgences en cours
9 - Etre une Commune où le citoyen se sent en sécurité > 5 - Améliorer la sécurité et la mobilité sur les routes et voies praticables, notamment en faveur des usagers faibles			
A9.5.1.	Mettre en place des dispositifs d'analyse du trafic pour objectiver les plaintes des citoyens	Achevé	Acquisition de 7 radars préventifs Fonction des mesures réalisées, adaptation et aménagement de la signalisation routière
A9.5.2.	Aménager une piste cyclable à la rue de Wailly et réaménager une piste cyclable à la rue de Florent dans le cadre d'un dossier subsidié mobilité douce	En cours de réalisation	Liaison cyclo-piétonne entre la place de Taintignies et le maillage RaVel vers Tournai Projet déposé par l'auteur de projet pour la rue de Florent Mise en adjudication en mai 2024
A9.5.3.	Aménager une voie piétonne/cyclable à la rue El'Bail avec le concours des ouvriers communaux	En cours de réalisation	Création d'un trottoir et d'une piste cyclo d'un côté de toute la rue El'Bail à Taintignies entre le chemin Saint-Martin et la rue de la Croisette. Une fiche-projet a été validé pour le PIC/PIMACI 2022-2024 afin de finaliser les trottoirs de la Rue El Bail. Le dossier est à l'étude par l'auteur de projet.
A9.5.4.	Créer des trottoirs à la rue Royale dans le cadre du Plan d'Investissement Communal (PIC 2019-2021)	Achevé	Aménagement accotements rue Royale + site du Gros-Tilleul Création de trottoirs Amélioration de l'égouttage et de la voirie Chantier réceptionné
A9.5.5.	Créer des trottoirs à la rue du Bas Préau dans le cadre du Plan d'Investissement Communal (PIC 2019-2021)	En cours de réalisation	Fiche introduite et acceptée par la tutelle pour le PIC-PIMACI 2022-2024 Auteur de projet retenu CSC est passé au Conseil de mai 2024 pour mise en adjudication courant 2024
A9.5.6.	Entretien le revêtement hydrocarboné de certaines voiries communales (PIC 2019-2021)	Achevé	Interventions sur revêtements hydrocarbonés : - Place de Taintignies - Rue des Chasses - Rue Cavée (en partie) - Rue de Clairmaie - Rue du Crinquet (en partie) Chantier réalisé en 2021 Réception provisoire des travaux effectuée
A9.5.7.	Remplacer des avaloirs et des dalles de béton (PIC 2019-2021)	Achevé	Remplacements d'avaloirs et dalles béton dentifiées au PIC 2019-2021 à la rue du Sentier à Rumes + 2 dalles à la rue Albert 1er à La Glanerie
A9.5.8.	Réaliser les travaux de réfection de la rue Clairmaie (PIC 2017-2018)	Achevé	Travaux réalisés en 2020.
A9.5.9.	Aménager des emplacements pour vélos à proximité des bâtiments publics	A l'étude	La Maison rurale/bibliothèque a été équipée d'amblée de supports à vélos à la construction du bâtiment Pour les autres sites, ce projet est toujours à l'étude.
A9.5.10.	Sensibiliser les élèves des écoles à la sécurité routière	Achevé	Le projet a été réfléchi sur le long terme avec Pro-vélo et les écoles de l'entité. Depuis l'année scolaire 2021-2022, Pro-vélo propose 2 demi-journées de sensibilisation à la sécurité routière en tant que cycliste dans chaque école ainsi qu'une journée durant laquelle les élèves passent un brevet. Il a permis à plus de 200 élèves de passer le brevet du cycliste. Les enseignants reçoivent en parallèle une formation pour pouvoir continuer la sensibilisation avec leurs élèves. Les enseignants ont à disposition du matériel pour continuer la formation.
A9.5.11.	Renforcer la sécurité aux abords des écoles aux heures de pointe en intensifiant le passage des agents de quartier aux heures d'entrée et de sortie	A initier	

Référe...	Nom du projet	Etat d'avancement	Résultat obtenu
A9.5.12.	Organiser une opération de sécurité aux abords des écoles avec le Conseil Consultatif des Enfants et la zone de police	En cours de réalisation	L'action a été réalisée 2-3 fois par la zone de police. Les enfants du CCE ont reçu une formation à ce sujet par la police. L'action doit encore être réalisée avec le Conseil communal des enfants aux abords des écoles suite à cette formation.
A9.5.13.	Réaliser un diagnostic et un inventaire des rues où des problèmes de vitesse se posent	En cours de réalisation	Plusieurs réunions citoyennes ont été organisées et sont suivies de proposition d'aménagement. Plusieurs aménagements réalisés ou en cours de réalisation. Déplacement régulier du radar préventif et analyse des vitesses.
A9.5.14.	Créer des ilots avec des bacs à fleurs dans certaines rues afin de réduire la vitesse	Achevé	Aménagements réalisés à la rue de la Digue et à la rue El'Bail à Taintignies
9 - Etre une Commune où le citoyen se sent en sécurité > 6 - Mettre aux normes le Commissariat de police de Rumes			
A9.6.1.	Vendre le Commissariat de Police à la Zone de Police	En cours de réalisation	Contact en cours avec la zone de police.
10 - Faire de Rumes une Commune où le sport et la culture sont des facteurs d'épanouissement et de santé > 1 - Développer l'offre d'infrastructures sportives sur le territoire communal			
A10.1.1.	Mettre en œuvre le projet de construction d'un hall des sports	Achevé	Dossier administratif de subsidiation rendu dans les temps et complet qui a mené à l'obtention d'une subsidiation Mise en place de la RCA de Rumes Transfert de la construction et la gestion du futur hall sportif de la Commune à la RCA
A10.1.2.	Analyser les modes de gestion du futur hall des sports	Achevé	Prise de contact avec des personnes ressources en la matière (ASBL, RCA,...) Décision prise par le Conseil en mai 2023 - création d'une RCA
A10.1.3.	Créer une aire de fitness intergénérationnelle à Rumes, sur le site de la plaine de la gare	Achevé	L'aire de fitness a été installée en avril 2020.
10 - Faire de Rumes une Commune où le sport et la culture sont des facteurs d'épanouissement et de santé > 2 - Favoriser la pratique du sport local			
A10.2.1.	Réaliser un inventaire des l'offre sportive privée et publique existante	Achevé	Lors de la réalisation du répertoire communal, une liste des clubs sportifs de l'entité a été établie.
A10.2.2.	Renforcer la communication et l'information sur l'offre sportive de l'entité via le site internet communal et les réseaux sociaux	A initier	
A10.2.3.	Organiser deux semaines de stages sportifs par an, en collaboration avec Hainaut Sports	Achevé	2019 : organisation de 2 semaines de stage 2020 : annulation suite à la situation sanitaire 2021 : organisation de 2 semaines de stage Décision de la Province de stopper cette initiative par manque de budget depuis 2022 La Commune a pris le relais en organisant annuellement des stages sportifs.
A10.2.4.	Revoir l'organisation de "Je cours pour ma forme"	Achevé	Le projet est sur les rails depuis plus de 10 ans avec la session 0-5km et/ou 5-10km. Des coachs se sont dévoués pour rendre cette activité de plus en plus attrayantes. Même pendant la période de COVID , des sessions ont été imaginées en fonction de l'état sanitaire du moment. En 2024, des sessions de Je Marche Pour Ma Forme et 10+ viennent compléter l'éventail avec plus de 120 personnes inscrites.
10 - Faire de Rumes une Commune où le sport et la culture sont des facteurs d'épanouissement et de santé > 3 - Favoriser la pratique sportive des enfants des écoles			
A10.3.1.	Organiser une journée autour du sport pour l'ensemble des écoles de l'entité, en partenariat avec les clubs sportifs locaux et la Province	A initier	
10 - Faire de Rumes une Commune où le sport et la culture sont des facteurs d'épanouissement et de santé > 4 - Développer la fréquentation de la Bibliothèque/ludothèque			
A10.4.1.	Aménager les espaces de la bibliothèque /ludothèque au sein de la future maison rurale de Taintignies de manière conviviale	Achevé	L'aménagement de la bibliothèque a eu lieu en juillet 2020.
A10.4.2.	Diversifier et intensifier les ateliers organisés par la bibliothèque, notamment des ateliers en lien avec les jardins partagés	Achevé	2020 - 2021 : Ateliers graines de partage - aménagement de la parcelle - création de nichoirs et mangeoires - D'un livre à la main - atelier programmation Minecraft 2022-2023-2024 : Poursuite des ateliers précédents avec comme priorité d'apporter de la pédagogie (écologie, biodiversité) mais également création de nouvelles activités (atelier jeux, atelier nature en famille, atelier ados,...)

Référe...	Nom du projet	Etat d'avancement	Résultat obtenu
A10.4.3.	Mener des opérations de sensibilisation à la lecture et au jeu avec les classes des écoles de l'entité	Achevé	Depuis le déménagement de la bibliothèque au sein de la maison rurale, l'accueil des écoles de l'entité est facilité. Pour les écoles éloignées de la bibliothèque, une sélection de livres est fournie aux classes afin de faire découvrir la lecture aux élèves. Projets futurs : présentation de jeux et livres (nouveauautés - coup de coeur)
A10.4.4.	Mener des opérations de sensibilisation à la lecture et au jeu avec les jeunes enfants	Achevé	Grâce à la formation "Mamie conteuse" en 2022, mise en place d'ateliers à raison de 3 fois par mois pour les enfants de 0 à 10 ans au sein de la bibliothèque et d'animation 1 fois tous les deux mois à la crèche communale. En 2023 et 2024, des collaborations ont été mises en place durant les plaines de jeux communales.
A10.4.5.	Mener des opérations de sensibilisation à la lecture et au jeu avec le public précarisé du CPAS	A initier	
10 - Faire de Rumes une Commune où le sport et la culture sont des facteurs d'épanouissement et de santé > 5 - Augmenter la dimension culturelle de la Commune			
A10.5.1.	Maintenir les séances d'exploration du monde à raison de 4 par an	Achevé	2020-2021 : perturbation suite au Covid 2021-2022 : les 4 séances ont été organisées 2022-2023 : les 4 séances ont été organisées 2023-2024 : les 5 séances ont été organisées
A10.5.2.	Favoriser l'organisation d'un stage par an, par les Jeunesses musicales de Wallonie Picarde	Achevé	Des stages pour les enfants de 3 à 6 ans ont été organisés chaque année durant les vacances scolaires. Un stage de percussions a également été organisé en 2023.
A10.5.3.	Organiser des cours d'éveil musical à la maison rurale de Taintignies	Achevé	Depuis 2020, des cours d'éveil musical pour les enfants de 2,5 à 5 ans sont organisés chaque année. Un projet pour les 8-12 ans a été initié mais n'a pas été poursuivi vu le peu d'intérêt.
A10.5.4.	Organiser un cinéclub pour les enfants de la Commune	Achevé	2021 : Ciné-kids durant le ramdam festival 2022 : Ciné-kids durant le ramdam festival (groupe 3-6 ans et 7-11 ans) 2023 : Ciné-soupe pour les enfants
A10.5.5.	Créer des espaces d'interprétation de l'histoire de la commune dans les bâtiments communaux (PCDR)	A initier	
A10.5.6.	Mettre à l'honneur les citoyens s'illustrant dans le domaine culturel par la remise du mérite culturel tous les 2 ans.	Achevé	La mise à l'honneur, tous les 2 ans, d'un citoyen, un membre d'une association, une société, un groupement ou un club qui s'est illustré dans le domaine culturel a été réalisée sauf en 2021 suite à la crise covid.
10 - Faire de Rumes une Commune où le sport et la culture sont des facteurs d'épanouissement et de santé > 6 - Soutenir et contribuer à la dynamique associative culturelle des villages			
A10.6.1.	Encourager les initiatives populaires fédératrices contribuant à la notoriété de la Commune	Achevé	La Commune apporte un soutien financier aux associations qui en font la demande ainsi qu'un soutien logistique par le prêt de matériel lors des festivités. Des salles communales sont mises gratuitement à disposition des associations pour l'organisation de leurs réunions. Les associations bénéficient également d'un prix réduit pour la location du hall Fernand Carré.
A10.6.2.	Encourager la création d'un comité de citoyens pour l'organisation d'un jumelage (PCDR)	A l'étude	L'idée d'un jumelage avec une ville française a été envisagée et des premières recherches ont eu lieu (communes de gabarit similaire). Le projet n'a pas été poursuivi vu les projets en cours dans la commune.
A10.6.3.	Organiser la projection de la diffusion d'événements sportifs majeurs (coupe du monde, Euro,...)	Achevé	Des matchs des Diables rouges ont été retransmis, sur écran géant, lors de la Coupe du Monde et de l'EURO.
A10.6.4.	Revoir le concept de la ducasse/braderie de Taintignies	Achevé	Le projet de relancer une braderie à Taintignies a été abandonné. A la place, un marché fermier et une marche sont organisés à la Maison rurale au profit de bonnes causes (relais pour la vie, Télévie) Cette nouvelle activité au sein du village de Taintignies a rencontré un vif succès.
10 - Faire de Rumes une Commune où le sport et la culture sont des facteurs d'épanouissement et de santé > 7 - Développer la production et l'édition d'écrits de citoyens rumois et/ ou sur des sujets relatifs à l'entité			
A10.7.1.	Rédiger des publications des Rumois sur les Rumois sur divers thèmes du 20ème siècle	Achevé	Publication du livre "Balade dans l'entité au 20ème siècle" rédigé en collaboration avec des citoyens
A10.7.2.	Editer un livre sur le patrimoine funéraire des cimetières de la Commune	A initier	
11 - Etre une Commune solidaire > 1 - Renforcer la cohésion sociale			
A11.1.1.	Elaborer et mettre en œuvre un Plan de cohésion sociale (PCS)	Achevé	Le Plan de Cohésion sociale a été élaboré en 2019 et depuis janvier 2020, un agent a été engagé à mi-temps afin de mettre en place des actions chaque année en rapport avec les 7 droits fondamentaux. Le PCS a été

Réfère...	Nom du projet	Etat d'avancement	Résultat obtenu
			adopté par le Conseil Communal pour une durée de 6 ans, jusqu'au 31 décembre 2025. Les actions sont du plan sont mises en oeuvre annuellement et de nouvelles actions ont été ajoutées en fonction des besoins observés. Un rapport est présenté chaque année au Conseil communal.
11 - Etre une Commune solidaire > 2 - Améliorer la lutte contre les inégalités et la pauvreté			
A11.2.1.	Soutenir le CPAS dans l'accomplissement de ses missions en maintenant et indexant le subside communal en fonction des besoins	Achevé	Le montant du subside communal au CPAS a été maintenu en 2019-2020-2021 Une augmentation de ce subside communal a été prévue en 2022 - 2023 - 2024.
A11.2.2.	Mettre à disposition du CPAS un bâtiment rénové à la rue Albert 1er pour l'organisation de la distribution des colis alimentaires, le magasin de seconde main et l'organisation d'ateliers	Achevé	La bâtiment situé Rue Albert 1er a été mis à disposition du CPAS en 2020. Il accueille le magasin de seconde main, la distribution de colis alimentaire et divers ateliers du CPAS.
A11.2.3.	Collaborer avec le taxi social du CPAS pour favoriser les démarches administratives des personnes handicapées auprès de la Commune	A initier	
11 - Etre une Commune solidaire > 3 - Impliquer davantage la Commune et ses citoyens dans des initiatives solidaires envers les plus fragiles			
A11.3.1.	Créer, tous les 2 ans, une équipe rumoise au "Relais pour la vie" rassemblant citoyens, personnel communal et du CPAS	Achevé	En 2019, plus de 100 personnes se sont inscrites dans l'équipe de la Commune. La somme de 3200€ a été récoltée par notre équipe (inscription des membres de l'équipe, vente des t-shirt, vente de pâtisserie,..) En 2022, plus de 100 personnes se sont inscrites dans l'équipe de la Commune. La somme de 7725€ a été récoltée par notre équipe (inscription, vente de t-shirt, vente de sangria et tiramisu, bénéfice du marché fermier,...) En 2024, une équipe est inscrite. Une première activité a eu lieu le 26 mai afin de récolter des fonds. Le Relais pour la Vie se déroule les 29 et 30 juin.
11 - Etre une Commune solidaire > 4 - Intégrer et impliquer davantage les aînés dans la vie communale			
11.4.1.	Mettre en place un Conseil consultatif des aînés (PCS)	Achevé	Le CCCA a été mis en place en janvier 2021 et se réunit régulièrement toutes les 6 semaines. Les membres du CCCA ont été approuvés par le Conseil Communal, le CCCA suit donc la mandature.
A11.4.2.	Organiser des activités physiques et cérébrales pour les aînés	A initier	
11.4.3.	Maintenir les cours d'informatique à destination des aînés, tous les mercredis après-midi, d'octobre à avril	Achevé	Les cours d'informatique pour les aînés ont eu lieu chaque année à partir de 2021, tous les mercredis de 14h30 à 16h30 à la Maison de Village de La Glanerie. Les participants ont obtenu des bases en informatiques mais tous n'avaient pas la possibilité d'apporter leur propre matériel.
A11.4.4.	Mener des actions auprès des aînés afin de réduire la fracture numérique	En cours de réalisation	La Commune a obtenu un subside de 20.000€ afin de mener des actions auprès des aînés afin de réduire la fracture numérique via des formations adaptées, achat de matériel,.. Les formations seront organisées au 2ème semestre 2024.
12 - Etre une handicapity > 1 - Renforcer l'attention portée aux personnes porteuses d'un handicap			
A12.1.1.	Revoir l'accessibilité des bâtiments publics aux PMR en réalisant des aménagements dans les bâtiments communaux	Achevé	Prévu dans tous les nouveaux bâtiments communaux. Initié dans les anciens bâtiments lors des travaux de rénovation (prévu dans la rénovation de la maison multi-services, du hall Fernand Carré et de la maison communale de Taintignies)
A12.1.2.	Insérer des clauses pour l'accessibilité aux PMR dans les cahiers des charges relatifs à la rénovation ou la construction de bâtiments publics	Achevé	Tous bâtiment public doit être accessible aux personnes handicapées, cette obligation légale est donc respectée dans toutes les constructions/rénovations des bâtiments communaux.
A12.1.3.	Engager et intégrer des personnes handicapées au sein du personnel communal, notamment par l'accueil de stagiaires au moins une fois par an	Achevé	Des stagiaires de Proorienta ont effectué leur stage à l'administration ou au service travaux en 2019. Il n'a pas été possible d'accueillir des stagiaires en 2020-2021 suite à la crise covid et depuis 2022, le bâtiment administratif étant en travaux, il n'est pas possible d'accueillir un stagiaire dans de bonnes conditions. Trois agents, bénéficiant d'un soutien de l'AVIQ, sont engagés au sein du personnel communal.
A12.1.4.	Adopter un règlement redevance pour la location des salles communales en prévoyant des tarifs réduits pour les initiatives des associations locales en faveur des personnes handicapées	Achevé	Un règlement redevance a été adopté pour la location du Hall Fernand Carré dans lequel il est prévu un tarif réduit, entre autres, pour les homes de l'entité s'occupant de personnes handicapées.
12 - Etre une handicapity > 2 - Développer ou soutenir des initiatives mettant en contact les personnes handicapées et les autres citoyens			
A12.2.1.	Co-organiser un salon santé et handicap en collaboration avec les communes environnantes	A l'étude	Les 3 Communes collaborent déjà ensemble pour le salon annuel "Job GO", et vu que les 3 chefs de projets sont à mi-temps il était difficile au niveau des ressources humaines de pouvoir organiser un autre évènement de cette ampleur.

Référe...	Nom du projet	Etat d'avancement	Résultat obtenu
13 - Etre une Commune qui encourage la dynamique de participation citoyenne > 1 - Organiser des rencontres citoyennes préalables à la prise de décisions sur des sujets d'intérêt communal			
A13.1.1.	Organiser une rencontre citoyenne sur le projet d'aménagement du Gros Tilleul	Achevé	Une séance d'informations a été organisée avec les citoyens afin de présenter le projet et des contacts réguliers ont eu lieu durant le chantier.
13 - Etre une Commune qui encourage la dynamique de participation citoyenne > 2 - Impliquer davantage le citoyen dans la stratégie de développement de la commune			
A13.2.1.	Organiser une rencontre citoyenne sur le projet d'aménagement de la rue El'Bail	Achevé	Une réunion a été organisée avec les citoyens avant la réalisation des travaux en 2020.
A13.2.2.	Organiser une rencontre citoyenne sur le projet de station d'épuration à La Glanerie	En cours de réalisation	Une séance avec les agriculteurs a été organisée en 2021 pour le collecteur. Une séance doit être organiser avec les citoyens.
A13.2.3.	Créer une "boîte à idées" pour accueillir les propositions des citoyens	Achevé	Depuis 2019, une boite à idées a été installée à l'Administration communale, près du guichet. Le but était de permettre aux citoyens d'y déposer leurs idées susceptibles d'améliorer la vie citoyenne. Très peu d'idées ont été récoltées.
A13.2.4.	Instaurer un budget participatif favorisant le développement de projets avec les citoyens	Achevé	Le projet est mis en place à partir de 2021. Projet 2021 : Tables de pique-nique + modules de jeux (Réalisé) Projets 2022 : Projet Pho'Rumes et Aménagement nature (En cours de réalisation) Projets 2023 : Aménagement quartier de la place et extérieur maison rurale (En cours de réalisation)
A13.2.5.	Donner au citoyen une visibilité du Plan Stratégique Transversal de la commune et de son suivi via les réseaux sociaux et le bulletin communal	Achevé	Le PST est publié sur le site internet de la Commune afin que les citoyens puissent le consulter. Un grand nombre de projets réalisés ont été présentés dans le bulletin communal mais sans spécifier qu'il s'agissait de projets du PST.
13 - Etre une Commune qui encourage la dynamique de participation citoyenne > 3 - Encourager les initiatives citoyennes des enfants			
A13.3.1.	Examiner et donner suite aux propositions d'initiatives citoyennes du conseil communal des enfants (rapport régulier au Collège)	En cours de réalisation	L'échevin en charge informe le collège des propositions du CCE. Exemples de propositions réalisées (ou en cours) : - Organisation d'olympiades de mathématique - Sécurité aux abords des écoles - installation de dispositifs piétons (Bonhomme au passage piétons) - Installation de goals à la plaine de jeux de La Glanerie
14 - Devenir une Smart City > 1 - Augmenter l'offre de services digitalisés			
A14.1.1.	Mettre en place un portail communal électronique complet (e-guichet)	Achevé	Le e-guichet a été mis en ligne sur le site internet de la Commune en mai 2022.
14 - Devenir une Smart City > 2 - Améliorer la communication dématérialisée			
A14.2.1.	Rendre le site internet communal plus attractif et plus réactif	Achevé	Le projet a été lancé en mars 2022. Le graphisme a été réalisé par une société informatique et le contenu par le service communication. En novembre 2022, le nouveau site internet a été mis en ligne. Il est plus ergonomique, plus clair, aux couleurs de notre nouveau logo et l'info y est plus facile à trouver.
A14.2.2.	Créer un facebook de la commune de Rumes	Achevé	La création de la page facebook nous offre un canal de communication supplémentaire pour toucher la population. Néanmoins, tous les citoyens n'étant pas connectés à Facebook, il faut poursuivre l'utilisation des autres canaux (site internet, toutes-boîtes, bulletin communal,...)
14 - Devenir une Smart City > 3 - Optimiser l'information du citoyen sur la vie locale			
A14.3.1.	Maintenir une édition semestrielle du Bulletin communal avec une formule repensée et sur papier recyclé.	Achevé	En 2019 et entre 2022 et 2024, deux bulletins communaux par an ont été distribués. En 2020 et 2021, un seul bulletin par an a été édité. En décembre 2019, un bulletin communal avec une nouvelle mise en page et imprimé sur du papier recyclé est paru. Le papier recyclé étant plus foncé que du papier "normal", cela a engendré un souci au niveau de l'impression des photos (trop sombres). Pour éviter le problème rencontré avec le papier recyclé, les exemplaires suivants ont été imprimés sur du papier NFC.
A14.3.2.	Mettre en avant un citoyen engagé ou doté d'une compétence particulière dans chaque édition du Bulletin communal	A initier	
A14.3.3.	Veiller à une meilleure couverture médiatique des activités locales en rappelant aux organisateurs de festivités de prévenir Notélé	A initier	

Réfère...	Nom du projet	Etat d'avancement	Résultat obtenu
A14.3.4.	Améliorer la couverture médiatique des activités communales	Achevé	La presse est informée des activités communales par le service communication. La médiatisation des activités dépend principalement de la venue des journalistes et il n'est pas toujours facile qu'un journaliste couvre l'événement.
15 - Etre une Commune attentive à un enseignement qualitatif en faveur des plus jeunes, sur son territoire > 1 - Développer et mettre davantage en valeur les acquis des élèves de l'enseignement primaire			
A15.1.1.	Organiser chaque année la journée de l'enseignement	Achevé	La journée de l'enseignement est une journée durant laquelle tous les élèves des écoles de l'entité se rassemblent et participent à des activités sportives et culturelles. Cette journée a été organisée chaque année hormis en 2020 (crise Covid-19) et en 2021 (cross organisé dans chaque école).
A15.1.2.	Organiser chaque année les olympiades d'orthographe	Achevé	Des olympiades d'orthographe sont organisées tous les ans pour les élèves de P5. Le covid nous a obligé à revoir le fonctionnement des Olympiades. Pour éviter de mélanger les élèves, les épreuves de sélection se sont déroulées dans chaque école et par classe. Pour les années à venir, sans Covid, nous allons continuer à faire les épreuves de sélection dans les écoles. Cela enlève un peu de stress aux élèves qui font l'épreuve dans un lieu connu. Les profs ont une semaine pour réaliser l'épreuve, ils peuvent ainsi la faire à un moment adapté à leur organisation. La finale restera quant à elle organisée à la Maison de Village.
A15.1.3.	Organiser un nouveau concours de mathématiques	Achevé	Des olympiades de math sont organisées depuis 2021 pour les élèves de P6. Le covid nous a obligé à revoir le fonctionnement des Olympiades. Pour éviter de mélanger les élèves, les épreuves de sélection se sont déroulées dans chaque école et par classe. Pour les années à venir, sans Covid, nous allons continuer à faire les épreuves de sélection dans les écoles. Cela enlève un peu de stress aux élèves qui font l'épreuve dans un lieu connu. Les profs ont une semaine pour réaliser l'épreuve, ils peuvent ainsi la faire à un moment adapté dans leur organisation. La finale restera quant à elle organisée à la Maison de Village.
A15.1.4.	Solliciter la venue du projet "Expériblab" au profit des élèves de 5 et 6èmes primaire de l'entité	Achevé	Le camion "Expériblab" est venu en décembre 2019 et en septembre 2023 Chaque année, la Commune a tenté de s'inscrire mais vu le nombre important de demandes, la venue d'Expériblab ne peut être garantie. En décembre 2019 et en septembre 2023, les élèves de l'entité ont pu profiter de la venue du camion Expériblab. Une demande d'inscription pour l'année scolaire 2024-2025 a été introduite en mars 2024.
15 - Etre une Commune attentive à un enseignement qualitatif en faveur des plus jeunes, sur son territoire > 2 - Assurer une plus grande équité entre les enfants des écoles de la Commune			
A15.2.1.	Revoir les modalités d'octroi du subside accordé aux écoles libres pour l'organisation de cours de néerlandais en P3 et P4	Achevé	La révision des modalités d'octroi du subside accordé aux écoles libres pour l'organisation de cours de néerlandais en P3 et P4 a été approuvée par le Conseil en avril 2019. Cette subvention a été revue annuellement entre 2019 et 2023. Depuis la rentrée scolaire 2023-2024, les cours de néerlandais P3-P4 sont subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
15 - Etre une Commune attentive à un enseignement qualitatif en faveur des plus jeunes, sur son territoire > 3 - Améliorer la visibilité de l'école communale			
A15.3.1.	Créer des bâches pour annoncer la fête scolaire, les portes ouvertes	A initier	
A15.3.2.	Développer un site internet de l'école communale en collaboration avec le comité des parents	A initier	
16 - Etre une Commune qui offre une qualité d'accueil des jeunes enfants > 1 - Améliorer les infrastructures de la crèche communale			
A16.1.1.	Compléter les aménagements intérieurs et extérieurs de la crèche communale	Achevé	L'espace intérieur a été réaménagé afin de créer 3 sections (mobilier de change, point d'eau,...). Des aménagements extérieurs sont en cours de réalisation (été 2024).
16 - Etre une Commune qui offre une qualité d'accueil des jeunes enfants > 2 - Améliorer la qualité des plaines de jeux organisées en faveur des enfants de l'entité durant les vacances scolaires			
A16.2.1.	Faire reconnaître les plaines de jeux communales par l'ONE	En cours de réalisation	Pour le moment, nous ne pouvons pas introduire de demande d'agrément car nous ne répondons pas aux critères d'encadrement. Pour trouver de nouveaux moniteurs, des actions ont été menées: - Une réunion d'information à destination des jeunes a été organisée pour présenter les formations et les inciter à travailler aux plaines de jeux. - Une revalorisation des salaires a été décidé pour garder nos moniteurs et également en attirer de nouveaux avec des brevets.
16 - Etre une Commune qui offre une qualité d'accueil des jeunes enfants > 3 - Développer l'Accueil Temps Libre en faveur des enfants de 2,5 ans à 12 ans			

Réfère...	Nom du projet	Etat d'avancement	Résultat obtenu
A16.3.1	Engagement d'un coordinateur de l'accueil temps libre (ATL)	Achevé	La Coordinatrice ATL a été engagée en février 2022.
A16.3.2	Elaboration du programme CLE	Achevé	La coordinatrice ATL a débuté l'élaboration du programme CLE en 2022. Celui-ci a été finalisé en 2023.
A16.3.3.	Création du service d'accueil extrascolaire "Les p'tits Mâchons"	Achevé	Le service d'accueil extrascolaire "Les p'tits Mâchons" a été mis en place en août 2023.
17 - Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient > 1 - Promouvoir et défendre les valeurs de l'administration			
A17.1.1.	Identifier les valeurs de l'administration	En cours de réalisation	Une première réunion avec l'ensemble du personnel administratif a eu lieu en 2019 afin de débiter la réflexion sur la rédaction des valeurs de notre administration. Le projet a été stoppé suite à la crise du covid -19. Il sera intéressant de reprendre ce point dans le prochain PST.
A17.1.2.	Ecrire une charte des valeurs de l'administration	A initier	
A17.1.3.	Promouvoir la charte des valeurs de l'administration auprès du personnel et des citoyens	A initier	
17 - Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient > 2 - Développer un sentiment identitaire			
A17.2.1.	Elaborer une charte graphique unique de l'administration	Achevé	Un nouveau logo et une charte graphique ont été créés et la mise en place de ces outils de communication a été progressive (signature mail, logo sur enveloppe, logo sur support de communication/powerpoint). L'utilisation du logo sur les courriers sortants et sur le flocage des véhicules est en cours de finalisation.
A17.2.2.	Mettre en place une procédure d'accueil des nouveaux agents	Achevé	Une checklist d'accueil d'un nouveau collaborateur a été créée afin de formaliser cette procédure (préparation de l'arrivée de l'agent et accueil de l'agent). L'objectif est d'accueillir au mieux le nouveau travailleur afin qu'il dispose des informations nécessaires à son intégration dans la Commune (planning de présentation des services/formations de base) et du matériel nécessaire pour débiter.
A17.2.3.	Favoriser les contacts entre les membres des services de la Commune par l'organisation d'évènements récréatifs	Achevé	En juin 2019, un barbecue a été organisé pour tous les services de la Commune. En janvier 2020, une invitation a été lancée aux agents afin de participation au souper Lapin. Une vingtaine d'agents du CPAS et de la Commune ont répondu présents. En 2022, un souper pizza a été organisé à la maison de village. Tous les services étaient bien représentés. Une activité sera organisée au 2ème semestre 2024 pour tous les services.
A17.2.4.	Participer à des évènements caritatifs : Viva for Life, le relais pour la vie	En cours de réalisation	Participation de la Commune de Rumes à l'action "Relais pour la vie" : organisation d'une marche au profit du relais pour la vie en 2021 et en 2022. Participation de la Commune au Relais pour la vie 2024. Participation de la Commune de Rumes à l'action "Télévie" : organisation d'une marche au profit du Télévie en 2023. Participation de la Commune de Rumes au profit de l'action "Viva for life" : vente de bonbons auprès des citoyens au service "population" de l'Administration.
17 - Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient > 3 - Améliorer la communication interne			
A17.3.1.	Mettre sur pied une réunion d'information hebdomadaire pour les agents du secrétariat communal pour communication des décisions des organes décisionnels.	Achevé	Organisation des réunions hebdomadaires Meilleure communication des décisions des organes institutionnels Création d'un esprit d'équipe Création de moments d'échanges/de communication d'informations utiles à tous
A17.3.2.	Mettre sur pied une procédure de partage de l'information entre les services	En cours de réalisation	Des dossiers communs ont été créés sur le serveur afin de partager des informations générales ou spécifiques aux ressources humaines. Le placement de la fibre permettra à des services décentralisés d'avoir accès à ce partage d'informations. Des solutions doivent encore être mise en oeuvre pour la crèche et l'école qui n'ont pas accès au serveur.
A17.3.3.	Créer des valves de diffusion de l'information au personnel dans les services décentralisés et à la Commune	En cours de réalisation	Des panneaux d'affichage sont déjà présents au CPAS, à la crèche, à l'école ainsi qu'à l'atelier. Le projet est en attente de la fin des travaux pour le placement d'un tableau d'affichage au sein de l'administration communale.
A17.3.4.	Mettre sur pied le Comité de direction et un Comité de direction élargi en fonction des thèmes abordés	Achevé	Le CODIR a été mis en place en 2019 et des réunions ont été organisées de manière régulière jusqu'en 2020. La crise covid et les départs/engagements d'agents ont mis à mal la régularité des réunions et grandement modifiés la composition du CODIR. En fin de 1er semestre 2024, un nouveau CODIR a été mis en place et les réunions trimestrielles vont reprendre. Des réunions du comité de direction élargi seront également organisées en fonction des thèmes abordés.

Réfère...	Nom du projet	Etat d'avancement	Résultat obtenu
17 - Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient > 4 - Améliorer les outils et l'environnement de travail			
A17.4.1.	Moderniser les technologies de l'information et de la communication (téléphonie, internet, vidéophonie, sonnette extérieure et bureaux)	Achevé	L'outil Teams a été implanté afin de faciliter la communication et la réalisation de réunions/formations à distance. Des connexions VPN ont également été mises en place en 2020. La crise Covid a encouragé l'utilisation de nouvelles technologies pour la communication et le partage d'informations via des dossiers communs sur le serveur. Une nouvelle téléphonie VOIP (2022) et un nouveau serveur (2023) ont été installés à l'Administration. Chaque agent peut désormais, lorsqu'il travaille à distance, se connecter au serveur et utiliser la téléphonie. Fin 2022, un visiophone, avec un système d'ouverture via le téléphone, a également été installé pour la porte d'entrée.
A17.4.2.	Maintenir le parc informatique à un niveau élevé de performance	Achevé	Le parc informatique a été complètement renouvelé en février 2020 ainsi que le serveur en septembre 2023. Une fois par mois, un informaticien passe dans les services afin de veiller à la sécurité des installations (jusqu'en septembre 2023). Depuis octobre 2023, un nouveau contrat de maintenance a été conclu afin de permettre la maintenance à distance ou sur site.
A17.4.3.	Exploiter les fonctionnalités des logiciels métier	En cours de réalisation	Chaque agent administratif, en fonction de son poste de travail, dispose de logiciels métier. Le but de cette action est d'encourager les agents à utiliser toutes les fonctionnalités des logiciels métier utiles à sa fonction. Cela nécessite un travail de recherche et d'analyse de la part de l'agent auprès des fournisseurs de logiciels et/ou auprès de collègues. Ce travail est effectué régulièrement par les agents en matière de recherche, d'analyse et de formation sur leurs logiciels métier. Il s'agit ici d'une action récurrente de sensibilisation des agents.
17.4.4.	Réintroduire une application rigoureuse de la Classification décimale universelle (CDU) dans la gestion du courrier et des dossiers	Achevé	L'utilisation de la classification décimale universelle a permis une meilleure gestion des courriers et des dossiers. La méthode de classement est identique pour toute l'administration ce qui facilite les recherches dans les dossiers ainsi que leurs archivages.
A17.4.5.	Implémenter un logiciel de gestion du courrier intégrant la classification CDU	Achevé	gestion des courriers entrants et sortants. facilité de recherche des courriers création d'un lien entre les courriers et les dossiers
A17.4.6.	Implémenter un logiciel de gestion des délibérations intégrant la classification CDU	Achevé	L'implémentation du logiciel Infodoc pour la création des délibérations a été finalisée en octobre 2020. L'uniformisation des délibérations et leur accessibilité ont été simplifiées. Le logiciel a également permis une meilleure gestion des séances de Collège et de Conseil.
A17.4.7.	Rénover et revoir l'aménagement des locaux de l'administration communale	En cours de réalisation	Le réaménagement complet de l'ensemble du bâtiment est en cours pour répondre aux normes en vigueur et au code du bien-être ainsi que pour favoriser l'accueil et l'accessibilité du public L'aménagement des premier et deuxième étages est terminé (2022-2023). La chaudière a été remplacée en mai 2022. Les systèmes de détection incendie et alarme sont installés. Les travaux d'aménagement du rez-de-chaussée ont débuté en mars 2024.
A17.4.8.	Aménager un vestiaire pour les ouvriers	Achevé	Des vestiaires ont été aménagés pour les ouvriers. Lors de la mise en oeuvre de ce projet, l'organisation de l'atelier a été revue (création d'un réfectoire, d'un bureau et de sanitaires).
A17.4.9.	Déménager les archives dans un local adapté	Achevé	Les archives ont été déplacées vers l'ancienne bibliothèque ce qui a permis une meilleure organisation des archives et d'aménager le grenier de l'administration en bureaux.
A17.4.10.	Développer de nouveaux moyens de communications en interne et en externe	Achevé	Suite à la crise de Covid, l'administration s'est adaptée aux nouveaux moyens de communication comme Teams, zoom. Cela a permis de se réunir à distance en période de crise et de pouvoir bénéficier de formation à distance. Ces moyens de communication sont toujours utilisés à ce jour.
17 - Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient > 5 - Améliorer le fonctionnement des services communaux			
A17.5.1.	Faire un état des lieux des RH	En cours de réalisation	Le service RH dispose d'un état des lieux des ressources humaines du personnel (listing du personnel avec les fonctions, la date d'entrée, la date d'entrée dans la fonction, l'âge,...). Ce fichier permet de déterminer les changements d'échelle à venir et donne une information sur l'estimation des départs à la pension.
A17.5.2.	Revoir le cadre	A initier	La crise covid ainsi que les mouvements de personnel au niveau RH n'ont pas permis de mettre en oeuvre certains projets RH.

Réfère...	Nom du projet	Etat d'avancement	Résultat obtenu
			Au vu de la réforme de la fonction publique à venir, il est préférable de postposer ce projet.
A17.5.3.	Etablir l'organigramme	Achevé	L'organigramme des services communaux a été établi. Cet outil doit être revu régulièrement afin d'y intégrer les nouvelles fonctions et/ou les modifications d'organisation des services.
A17.5.4.	Réaliser les descriptions de fonction	En cours de réalisation	La crise covid ainsi que les mouvements de personnel au niveau RH n'ont pas permis de mettre en oeuvre certains projets RH. L'agent RH a suivi une formation afin de pouvoir utiliser le logiciel Scillius qui apporte une aide dans la rédaction des descriptions de fonction. Fin 2024, projet de finaliser le profil du chef de service et établir les profils des ouvriers. 2025, projet d'établir les autres profils des agents de la Commune.
A17.5.5.	Procéder aux évaluations	En cours de réalisation	Les évaluations ont été réalisées à la bibliothèque et à la crèche. Evaluations des autres services fin 2024 - 2025.
A17.5.6.	Elaborer un plan de formation	En cours de réalisation	La base a été initiée, c'est-à-dire l'état des lieux pour établir un plan de formation. La rédaction des descriptions de fonction, la réalisation des évaluations et la création du SIPPT permettra de poursuivre ce travail d'élaboration du plan de formation.
A17.5.7.	Inventorier les outils de valorisation du personnel	En cours de réalisation	Affiliation au service social collectif et organisation de sessions d'information pour les nouveaux agents. Valorisation des projets des agents via une communication de ceux-ci vers les citoyens. Permettre aux agents de suivre les formations souhaitées en lien avec leur fonction. Organisation d'une fête du personnel afin de créer un esprit d'équipe. D'autres outils doivent être initiés et doivent évoluer en fonction des années et du budget disponible.
17 - Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient > 6 - Anticiper les départs naturels et assurer les transmissions de savoir			
A17.6.1.	Ecrire les processus métier	A initier	
A17.6.2.	Elaborer un plan d'embauche	En cours de réalisation	
17 - Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient > 7 - Mettre en place le contrôle interne			
A17.7.1.	Former le personnel au contrôle interne	A initier	
A17.7.2.	Identifier les processus à risque	A initier	
A17.7.3.	Mettre sur pied les procédures	A initier	
17 - Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient > 8 - Rapprocher l'administration communale du citoyen			
A17.8.1.	Améliorer l'accueil physique du citoyen (fléchage, pictogrammes, agencement) en apportant une attention particulière au citoyen avec un handicap.	En cours de réalisation	L'agencement prévu suite aux travaux du RDC permettra un meilleur accueil du citoyen et de la personne handicapée.
A17.8.2.	Revoir l'accueil téléphonique	Achevé	Meilleur accueil téléphonique (possibilité de gérer en interne les fermetures et ouvertures, les appels en cascade, les déviations ...) Passage de la téléphonie analogique à le VOIP. Chaque membre du personnel dispose d'un téléphone et les personnes qui devraient éventuellement travailler dans un autre bâtiment peuvent désormais téléphoner et recevoir leurs appels via leur ordinateur.
A17.8.3.	Revoir l'organisation et l'horaire des permanences	Achevé	Nouvel horaire mis en place pour les services accueil/population : ouverture plus tôt le mardi et jeudi à 08h30 au lieu de 9h et fermeture à 18h le lundi et mercredi. Les autres services fonctionnent sur RDV en concertation avec le citoyen.
A17.8.4.	Revoir les heures d'ouverture au public tout en garantissant des plages horaire pour la gestion des dossiers	Achevé	Mise en place d'horaires d'ouverture garantissant des plages horaires pour le traitement des dossiers. Lorsque les travaux du RDC seront achevés, les horaires d'accueil du citoyen seront revus.
17 - Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient > 9 - Améliorer la communication des informations au citoyen			
A17.9.1.	Revoir les documents mis en ligne	Achevé	Avec la mise en ligne du nouveau site internet, les documents présents sur le site internet ont été revus.
A17.9.2.	Revoir l'affichage aux valves	Achevé	Achat d'un nouveau panneau d'affichage extérieur. Diffusion des informations relatives à l'administration accessibles 24h/24. Lorsque les travaux du rez-de-chaussée seront finalisés, l'affichage intérieur sera également revu.

Réfère...	Nom du projet	Etat d'avancement	Résultat obtenu
A17.9.3.	Utiliser l'écran disponible pour diffuser des informations	Achevé	Diffusion des informations sur les services et des activités organisées par la commune sur le téléviseur de l'accueil.
17 - Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient > 10 - Optimiser le fonctionnement du service travaux			
A17.10.1.	Procéder à l'acquisition de deux camionnettes	Achevé	
A17.10.2.	Améliorer la planification du travail et des commandes	En cours de réalisation	Nouvelle fiche de travail mise en œuvre en partenariat avec le service RH et la Direction générale. Création d'un listing des demandes transmises au service travaux via un canal de diffusion unique. Rappel des procédures de demande de bons de commande (respect des marchandises reprises sur les bons et des montants)
A17.10.3.	Etudier la possibilité d'engagement d'un agent technique	Achevé	Engagement d'un agent technique en chef
17 - Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient > 11 - Inscrire les services satellites dans la démarche stratégique			
17.11.1.	Elaborer le plan quinquennal de développement de la lecture pour la bibliothèque	Achevé	Le plan quinquennal a été établi en 2020 pour la période 2020-2024.
A17.11.2.	Faire reconnaître la bibliothèque en catégorie 2	Achevé	Reconnaissance de la bibliothèque communale en catégorie 2 en 2022.
A17.11.3.	Actualiser, tous les 3 ans, le projet d'accueil de la crèche, sur base du plan qualité	Achevé	Le projet d'accueil a été revu en 2023 et a reçu l'accord de l'ONE.
A17.11.4.	Elaborer le plan de pilotage de l'école communale	Achevé	Formation de l'équipe éducative en 2021 Elaboration du plan de pilotage en 2022 Passage en Copaloc et en conseil de participation en avril 2022 Passage au conseil communal de mai 2022 Envoi au DCO effectué
17 - Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient > 12 - Asseoir le rôle exemplatif de l'administration communale en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie et de développement durable			
A17.12.1.	Diminuer l'impact énergétique des véhicules communaux par la mise en place d'un cadastre des consommations des véhicules et le remplacement des véhicules énergivores	A initier	
A17.12.2.	Diminuer les déplacements du service travaux en rationalisant ceux-ci	En cours de réalisation	
A17.12.3.	Sensibiliser les agents, enseignants et élèves à l'utilisation rationnelle de l'eau, de l'électricité et du chauffage	A initier	
A17.12.4.	Etablir un plan d'actions pour la mise en œuvre de la charte pour des achats publics responsables	A initier	
A17.12.5.	Engagement d'un coordinateur Pollec	Achevé	Le coordinateur Pollec a été engagé à 1/3 temps en septembre 2021 pour une période de 2 ans. Suite à un nouvel appel à projet, le coordinateur Pollec a pu être engagé à temps plein à partir de décembre 2023.
17 - Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient > 13 - Optimiser la tenue des registres de cimetières			
A17.13.1.	Améliorer et moderniser la tenue des registres des cimetières en les liant à leur cartographie	Achevé	Tous les cimetières de l'entité sont cartographiés. Les concessions et leur localisation sont répertoriées sur un plan interactif. Les informations et les opérations relatives à l'exploitation des cimetières sont gérées via le programme de cartographie.